

ÉDITORIAL.....4
 ARTS ET CULTURE 10-11
 SPORTS..... 12-13
 JEUX14
 NOS ÉCOLES 15-18

LE VOYAGEUR

North Bay n'est plus confinée. Est-il trop tard pour certains commerçants?

2

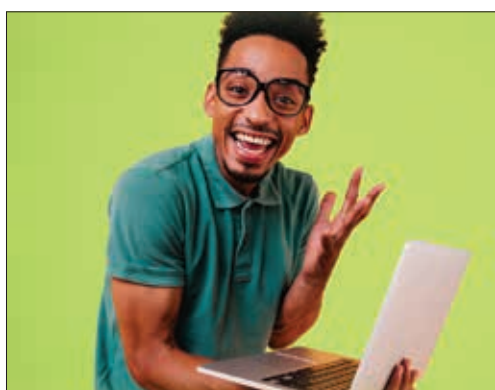
Photo : Éric Boutillier



N'oubliez pas d'avancer vos horloges d'une heure dans la nuit du 13 au 14 mars.



Les animaux
nourrissent l'art | 11
 Photo : Stefan St-Laurent

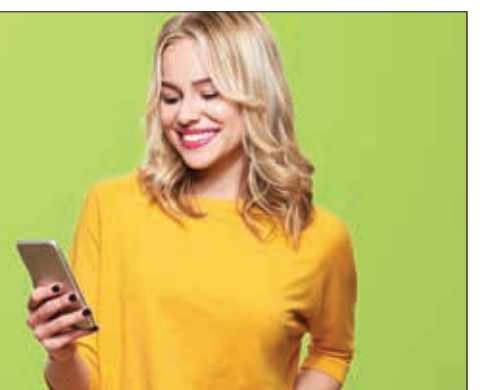


COLLÈGE BORÉAL
PORTES OUVERTES
VIRTUELLES

Découvrez l'avantage
BORÉAL!

10 avril
11h à 15h

COLLEGE**BORÉAL**.CA





NORTH BAY

La COVID-19 coute cher dans la région du Nipissing

ÉRIC BOUTILLIER

Le territoire du Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound est revenu dans le système de couleurs du gouvernement de l'Ontario, mais le passage en zone rouge apporte peu d'assouplissement au confinement.

Pendant 70 jours consécutifs, les résidents de la région n'ont pu sortir que pour des raisons essentielles, comme aller travailler, aller à l'école, aller à l'épicerie ou à la pharmacie pour des médicaments, obtenir des soins de santé, venir en aide à des personnes vulnérables ou pour faire de l'exercice. Encore aujourd'hui, on demande aux résidents de limiter leurs sorties à ces mêmes activités.

Le Bureau de santé publique du district de North Bay et Parry Sound justifie sa décision de maintenir les restrictions en expliquant que la région est gravement touchée par des variants de la COVID-19. Des résidents du complexe immobilier Lancelot sur la promenade Lakeshore à North Bay sont parmi les victimes qui ont récemment succombé à cette contagion.

«Un délai supplémentaire est nécessaire avant que les mesures de confinement puissent être levées en toute sécurité. Étant donné la transmissibilité accrue des variants préoccupants et la propagation rapide observée, il est essentiel de maintenir de solides

mesures de santé publique et de sécurité sur le lieu de travail pour maîtriser l'écllosion et empêcher toute nouvelle propagation», précise la conseillère principale en communications du ministère de la Santé, Anna Miller.

«Le district de North Bay-Parry Sound a également vu son taux de cas augmenter de 11,5 % pour atteindre 14,6 cas pour 100 000 personnes [entre le 8 et le 17 février]», ajoute-t-elle.

Au-delà des raisons

La situation semble toutefois générer un haut niveau de mécontentement chez plusieurs personnes. Des manifestations contre les restrictions à North Bay et à Sturgeon Falls ont été rapportées par des médias locaux.

Jusqu'au 8 mars, les centres de conditionnement physique, les services de soins personnels, les cinémas, les établissements de jeux, les salles de réunion et d'événements et les installations scéniques n'ont pas eu l'autorisation d'ouvrir leurs portes. Les restaurateurs et les bars ne pouvaient offrir à leurs clients

que des commandes à emporter, un service au volant ou des livraisons de repas à domicile.

L'entrepreneur Marc Rivet tente du mieux qu'il peut de faire fonctionner ses entreprises dans ces conditions. Il ressent néanmoins une certaine pression financière depuis un an. «C'est une situation stressante», insiste le propriétaire du restaurant Burger World.

«On a de la difficulté à établir notre horaire, car il y a beaucoup de gens qui ne veulent pas travailler. On est ouvert pour le take-out et le *delivery* — ce qui nous aide —, mais on ne sait jamais combien de nourriture à commander, parce que ce n'est jamais les mêmes montants chaque semaine.»

«Je suis également propriétaire d'un autre édifice sur la même rue. Mon locataire — une commerçante — m'a dit qu'elle pourrait bientôt jeter l'éponge», témoigne-t-il.

«Je lui ai dit qu'elle pouvait attendre la fin de la pandémie avant de recommencer à payer son loyer, mais elle pense plutôt prendre sa retraite au lieu de continuer à perdre de l'argent chaque mois. Il faut que cette situation [avec le confinement] change.»

Première page : Une affiche sur la route 17 à l'ouest de North Bay



Le Bureau de santé publique du district de North Bay et Parry Sound — Photo : Éric Boutillier

GRAND SUDBURY

Université Laurentienne

Une nouvelle demande pour les documents scellés

L'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) a confirmé sur Facebook qu'elle avait déposé en cour un appel pour annuler la décision du juge Geoffrey Morawetz de garder sous scellé deux communications entre l'université et le ministère des Collèges et Universités. L'appel déposé le 5 mars est cosigné par l'Ontario Confederation of University Faculty Associations (OCUFA) et la section ontarienne du Syndicat canadien de la fonction publique (CUPE). (J.C.)

Une première demande avait été rejetée par le juge le 10 février. Il s'était rangé du côté de l'univer-

sité et croit que le contenu des deux documents pourrait être néfaste au processus de restructuration entamé

sous la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

Le juge Morawetz a publié un document le 26 février qui donne plus de détails sur sa décision. Il y répète qu'il croit que de dévoiler ces documents causerait du tort aux négociations et qu'il est dans l'intérêt de l'université, de ses créanciers, des professeurs, des étudiants, de la Ville du Grand Sudbury et de la région de les garder sous scellé.

Appel aux propriétaires d'une petite entreprise

Vous pourriez recevoir une aide financière en lien avec la COVID-19.

- Des fonds allant jusqu'à 20 000 \$ dans le cadre de la *Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises*
- Des fonds allant jusqu'à 1 000 \$ pour l'achat d'EPI dans le cadre de la *Subvention ontarienne de secours visant à redonner vie aux rues commerçantes*
- Des remises pour les impôts fonciers et les coûts d'énergie



Nous déployons des efforts pour que les petites entreprises puissent continuer à employer des gens et à servir leur communauté maintenant et lorsque la COVID-19 sera chose du passé.

Rendez-vous à ontario.ca/soutienCOVID pour présenter une demande.

NORD ONTARIEN

Du financement d'urgence pour des organismes francophones de la région

ÉRIC BOUTILLIER

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) a annoncé la semaine dernière les récipiendaires de la première ronde de financement d'appoint du Fonds de secours pour les OBNL francophones. Le gouvernement provincial avait remis à l'AFO la tâche de distribuer 1 million \$. Plus de 700 000 \$ ont été remis dans le cadre de cette première ronde.

Dans le Nord-Est de l'Ontario, le Club amical 50 plus de Cochrane (25 000 \$), le Club Action de Hearst (10 000 \$), le Club Les 50+ de Kirkland Lake (8700 \$), le Centre communautaire de Lavigne (13 800 \$), le Club d'âge d'or de Mattice (4100 \$), le Club d'âge d'or Alidor de St-Charles (8850 \$), Les Concerts La Nuit sur l'étang de Sudbury (22 000 \$) et le Centre culturel La Ronde de Timmins (50 000 \$) sont parmi les premières entités à bénéficier du Fonds de secours des organismes à but non lucratif (OBNL) francophones. Selon l'AFO, ceci représente 19 % du montant total.

Depuis plusieurs mois, l'AFO travaille à sensibiliser les élus au sujet des conséquences désastreuses de la pandémie pour la francophonie ontarienne. Si aucun soutien financier n'était proposé, plusieurs avaient signalé devoir fermer leurs portes.

Le *Voyageur* a recueilli quelques réactions d'organismes qui ont reçu une aide financière de la province.

«Le Club Action Hearst est un organisme à but non lucratif qui offre à la communauté des activités sociales, culturelles, récréatives et éducatives. La pandémie isole les gens dans la maison, donc cela veut dire ne pas pouvoir offrir nos activités régulières aux gens de notre communauté et de ne pas faire nos prélèvements de fonds pour soutenir le club et les activités est un défi pour nous. Le Fonds de secours des OBNL francophones contribuera aux honoraires professionnels ainsi qu'aux salaires et avantages sociaux, l'achat d'équipement, fourniture de bureau, aux frais d'assurances en plus de frais d'intérêts bancaires.»

— Caroline Aubin,
coordonnatrice
du Club Action Hearst

«Le Centre communautaire de Lavigne (CCL) a été fermé temporairement et de façon intermittente depuis le mois de mars 2020. Le CCL a perdu près de 45 % de ses revenus depuis mars 2020 en raison d'annulations de locations de la salle, de repas et d'activités. Malgré la fermeture temporaire et intermittente, le conseil d'administration poursuit les travaux d'entretien de l'édifice, les travaux d'embellissement et d'entretien de la communauté et explore de nouvelles possibilités pour desservir les gens de Lavigne et des environs, tout en respectant les mesures de santé publique.

«Le financement accordé servira à faire des modifications aux espaces physiques de notre centre communautaire pour améliorer la qualité de l'air et favoriser un environnement sain et sécuritaire, en installant des barrières de plexiglas, des distributeurs de désinfectants, des décalques de planchers ainsi que des purificateurs d'air. Le financement aidera également le CCL à acquérir de l'équipement de désinfection pour de grandes surfaces et de l'équipement de protection personnelle pour les bénévoles et les employés d'été.

«D'ailleurs, le financement nous aidera également à fournir des outils technologiques à notre conseil d'administration pour assurer que les réunions régulières et les AGA/AGE peuvent se poursuivre d'une façon sécuritaire et pour se tourner vers l'avenir avec l'acquisition de tablettes, de logiciels de vidéoconférence et de travail collaboratif virtuel et la refonte totale du site web actuel du CCL.»

— Jérôme Courchesne,
secrétaire du Centre
communautaire de Lavigne

«Pour les défis, il en a plusieurs. Mais le plus important en ce moment est lié au fait que nous sommes un organisme de création et qu'à chaque fois que nos spectacles sont reportés, nous devons recommencer à zéro avec les répétitions et les nouveaux artistes et de nouvelles chansons. Nous avons été forcés d'arrêter la préproduction et les répétitions à cause de la pandémie en mars et en octobre 2020. Nous sommes en mutation technologique pour combattre la COVID. Nous nous préparons à faire un enregistrement studio de notre spectacle de création intitulée En voix d'évasion le 27 mars 2021. Le spectacle sera diffusé sur internet en mai 2021.»

— Pierre-Paul Mongeon,
directeur général des
Concerts La Nuit sur l'étang

«À cause de la pandémie, nous autres on a dû cesser toutes nos activités, dont notre bingo, nos soupes du mardi et nos soupers du mois. Toutes les activités qui se passaient au club, mais à cause de la configuration du club, on ne peut pas maintenir la distanciation. C'est pour ça qu'on est obligé de mettre fin à toutes nos activités.

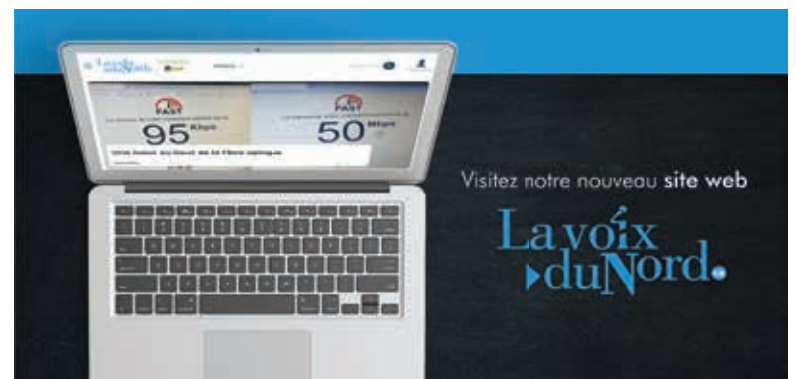
«Dans la demande, c'est surtout pour nous aider, comme on dit, à passer au travers. Comme de raison, les factures d'électricité, le téléphone, le gaz naturel, les assurances, les taxes municipales, les factures rentrent quand même, mais on n'a aucun revenu. Donc c'était le plus gros du but de la subvention pour nous aider à payer nos factures.

«On est bien content d'avoir été sélectionné. Ça va nous aider grandement. Il faut quand même être réaliste; je ne crois pas qu'on va être capable de repartir avant septembre, si on repart en 2021. Ça va peut-être aller en 2022. Donc ça fait un bon coussin.»

— Claude Plamondon,
président du Club
d'âge d'or de Mattice



Le Centre communautaire de Lavigne —
Photos : Courtoisie de Jérôme Courchesne



QUESNEL, Aimé



La famille annonce avec grande tristesse son décès à Sudbury le dimanche 28 février 2021 à l'âge de 79 ans. Fils de feu Firmin et de feu Fernande (née Beauchamp) Quesnel. Époux bien-aimé de 55 ans, de Léona (née Sauvé) Quesnel. Père bien-aimé de Sylvie Quesnel-Vandal (Dany Vandal), Lise Quesnel et François Quesnel (Kim MacKay). Cher frère d'Yves (Marielle), Jeanne André (feu Serge), Jean-Marc, Normand (Louise), Annette Gagné (Daniel) et Yolande Rabiej (feu Henry). Prédécedé par ses sœurs Rolande Quesnel et Thérèse Bradley. Grand-père chéri de Joel Vandal. Il laisse également dans le deuil plusieurs nièces, neveux, parenté et amis. En raison de la pandémie, un service commémoratif aura lieu à une date ultérieure. Que vos témoignages de condoléances se traduisent en dons par chèque ou en ligne à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ou à Diabète Canada. www.cooperatifuneralhome.ca

Le coin du pharmacien

écrit par : Claire Pilon



Pour des repas santé — et satisfaisants!

Le Mois de la nutrition 2021 se déroule sous le thème «Bon pour vous, et à votre goût!». On met ici de l'avant que bien manger est une notion que chacun devrait aborder à sa façon, et ce, en fonction de divers facteurs tels que :

- Son état de santé;
- Ses besoins nutritionnels;
- Ses préférences gustatives;
- Sa culture et ses traditions;
- Ses restrictions alimentaires.

Autrement dit, le concept de saine alimentation est unique à chaque personne.

Contre la désinformation

Il y a plusieurs idées reçues à propos de la saine alimentation. En effet, les repas santé ne se limitent pas aux salades vertes et aux assiettes de légumes frais que l'on y associe et qui circulent abondamment sur les réseaux sociaux, entre autres.

Le Guide alimentaire canadien, par exemple, fait la promotion d'une variété de boissons et d'aliments bons pour votre corps, comme les noix non salées et les pains de grains entiers. Or, il ne s'agit là que d'exemples destinés à favoriser les choix gagnants en matière de nutrition et il existe une panoplie d'autres plats ou ingrédients tout à fait appropriés, dans la mesure où vos repas sont équilibrés.

Il est de plus en plus reconnu que la santé est reliée à ce que nous mangeons. Certains aliments diminuent le risque de développer des maladies chroniques. D'autres sont utiles pour en contre les symptômes. Sans compter que certains aliments peuvent interagir négativement ou positivement avec certains aliments. Dans ce dernier cas, il est préférable de consulter son pharmacien pour s'assurer d'avoir la bonne information.

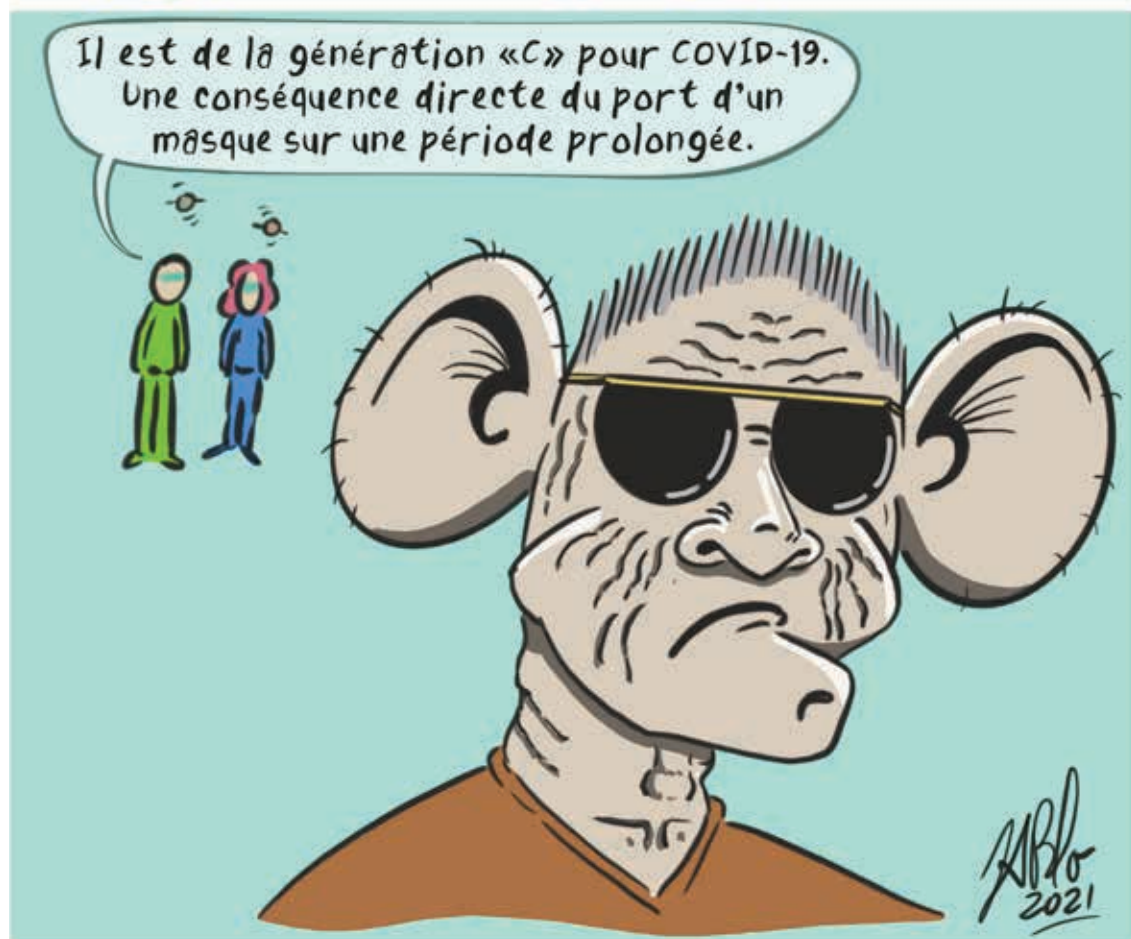
PHARMACIE **Bradley** PHARMACY
Depuis 1954

705-675-5693

LES IMPROBABLES

par JABLO

Quelque part en 2080



ÉDITORIAL

Nommer ou non?

RÉJEAN
GRÉNIER

Un récent jugement de la Cour Supérieure de l'Ontario force les écrivains publics — journalistes, blogueurs et autres — à réfléchir à leur travail. En rendant son verdict de culpabilité contre l'homme qui a utilisé une voiture pour faucher des passants sur la rue Bathurst à Toronto, la juge Anne Molloy a refusé de dire son nom. Elle l'a appelé John Doe. La juge Molloy a aussi

demandé aux journalistes de faire de même. Certains journalistes ont suivi sa recommandation, d'autres pas.

Le tueur en question faisait face à 26 accusations liées à l'attaque perpétrée en avril 2018 lorsqu'un individu a lancé une camionnette louée contre des piétons sur les trottoirs de la rue Bathurst. Dix personnes ont été tuées et seize autres blessées.

Comme la juge Molloy l'a clairement dit, sa demande n'a pas force de loi, ce n'est qu'un vœu. Mais elle a aussi expliqué pourquoi elle faisait cette requête.

Toutes les recherches sur les tueurs en série indiquent que ces détraqués sont en quête de notoriété. Ils suivent avec avidité les carrières des autres tueurs en série. Ils lisent leurs messages, s'en inspirent et s'en délectent jusqu'à ce qu'ils décident de suivre leurs voies. Certains avouent même avoir voulu dépasser le niveau d'horreur perpétré par leurs prédécesseurs. Comme s'ils jouaient à qui est le plus retors.

Ces tueurs publient souvent une espèce de manifeste avant de passer à l'attaque. C'est même devenu la mode pour certains de diffuser leur hécatombe en direct sur le web. C'est ce qu'a fait l'homme qui a tué 51 personnes et en a blessé 40 autres lors de l'attaque de deux mosquées à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, en 2019. Cette diffusion a duré plusieurs minutes avant que Facebook ne la bloque.

Le tueur de la rue Bathurst a d'ailleurs avoué lors d'interrogatoires qu'il avait été influencé par ces barbaries et qu'il recherchait cette gloire. C'est ce qui a motivé la demande de la juge Molloy.

Pour nous, écrivains publics, cette requête crée un dilemme. Tout le travail des journalistes est de poursuivre la vérité, de tout dévoiler, de dénicher les choses qu'on veut nous cacher et d'en informer le public. La transparence est notre leitmotiv. Comment alors concilier notre raison d'être avec la demande de la juge Molloy?

Si vous avez poursuivi votre lecture jusqu'ici, vous avez sûrement remarqué que nous n'avons pas identifié le tueur de la rue Bathurst. Et nous ne le nommerons pas. Nous ne jouerons pas son jeu de débile.

D'ailleurs, *Le Voyageur* suit depuis longtemps une politique sur le reportage de crimes. Elle est simple : nous en publions rarement. Pour plusieurs raisons. La première est d'ordre déontologique. Si nous publions le nom d'une personne accusée d'un crime, nous devons obligatoirement suivre son procès afin d'informer nos lecteurs de son dénouement. Avec une petite équipe de journalistes, *Le Voyageur* n'est pas en mesure de toujours assurer ce suivi.

Deuxièmement, en mettant l'accent sur les nouvelles de crimes, les médias peuvent créer chez leurs lecteurs l'illusion qu'il y a beaucoup plus de crimes que les études ne le démontrent. Ça ne vous rend pas service. Nous préférons parler du vrai monde et de leurs réalisations.

LE VOYAGEUR

Ce journal est conforme à l'orthographe rectifiée.

Les opinions exprimées dans le Courrier des Lecteurs n'engagent que l'auteur de la lettre.

336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Télécopieur : 705-673-5854
Courriel : levoyageur@levoyageur.caÉquipe de direction
Guy Rouleau
Julien Cayouette
Karine TellierAdministration, distribution
Guy Rouleau, poste 6203
administration@levoyageur.caDirectrice du marketing
Karine Tellier, poste 6214
karine.tellier@levoyageur.caDirecteur de l'information
Julien Cayouette, poste 6209
levoyageur@levoyageur.caJournalistes
Éric Boutilier (Nipissing)
eric.boutilier@levoyageur.caPhilippe Mathieu (Sudbury)
journaliste@levoyageur.caPigiste
Andréanne Joly
Stagiaire Université de SudburyVenant Nshimyumurwa
Correspondants.es
Initiative de journalisme localÉditorialiste
Réjean GrenierCritique littéraire
Camille ConrèeMaquettistes, graphistes
Manon RousselJulien Cayouette
Caricaturistes
Bado

Jacques-André Blouin

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal *Le Voyageur* est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE
9 h à 16 h du lundi au vendredi

- Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.
- L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.
- Représentation nationale : ligne agates marketing 1-866-411-7486
- Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.
- La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

Le Voyageur, propriété de Publications Voyageur inc. Imprimé par Journal Printing, 309, rue Douglas, Sudbury. Distribution : 2 328 + 15 500 copies électroniques • Les idées exprimées dans *Le Voyageur* ne sont pas nécessairement celles de la direction. Le Voyageur est un hebdomadaire. Courrier 2^e classe, Envoi de Post-publications - Numéro de convention 40012374 • MEMBRE : • L'Association de la presse francophone • Canadian Community Newspaper Association. Le but de notre journal est de promouvoir la langue française. • Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Abonnements (inclus le journal et les cahiers spéciaux)

1 an = 60 \$ - 2 ans = 100 \$ - 3 ans = 135 \$ • Aînés et étudiants : 1 an = 50 \$ - 2 ans = 80 \$ - 3 ans = 105 \$ • À l'étranger : 1 an = 125 \$ • Multiple : 5-20 abonnements = 40 \$ par année - 21-500 = 30 \$ par année • Institutionnel : Plus de 500 abonnements = 20 \$ chacun par année

Canada

APF Association de la presse francophone

Fondation Donatien FROST

FIER MEMBRE

L'Association de la presse francophone

LETTRE À L'ÉDITEUR

GRAND SUDBURY

La communauté de la Laurentienne définit la voie à suivre

On a beaucoup parlé récemment de l'importance de l'Université Laurentienne dans notre collectivité, notamment au cours de campagnes menées par la communauté qui ont mis en lumière les contributions de la Laurentienne et de ses membres à la formation de générations de talents.

Ces récits résonnent profondément.

Et à juste titre. Maintenant dans sa 60^e année, la Laurentienne est une université chargée d'histoire qui a défini la vie, les ambitions et les aspirations de nombreux membres de nos communautés, en semant des idées qui ont changé le monde et inspiré d'autres personnes à agir ici dans le Nord et au-delà.

Parallèlement aux regroupements de la communauté universitaire dans des lieux virtuels, nous nous réunissons aussi à la table de médiation pour définir une voie à suivre pour notre université. Les deux prochains mois seront critiques pour l'avenir de la Laurentienne, car nous entamerons la première phase de sa transformation. Ce processus a commencé par le dépôt d'une procédure en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) le 1^{er} février 2021 qui indiquait que l'Université devait se restructurer pour assurer son avenir.

L'honorable Sean Dunphy, juge bilingue à la Cour supérieure de justice de l'Ontario et médiateur désigné par le tribunal, s'affaire actuellement à guider les parties concernées de la Laurentienne dans la médiation afin de cibler les restructurations opérationnelles qui permettront à la Laurentienne de faire partie intégrale et viable de notre communauté à long terme.

Ces nombreuses parties concernées constituent un échantillon représentatif de la communauté de la Laurentienne, y compris le Sénat, lui-même constitué d'une sélection de membres du corps professoral et de la population étudiante qui apportent les perspectives francophones et autochtones, l'Association des professeurs et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL), le Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL) et les universités fédérées (Université de Sudbury, Université Thorneloe et Université Huntingdon).

Chaque partie a son mot à dire dans ce processus. Chacune apporte ses réflexions et ses perspectives et s'assurera de proposer des recommandations qui tiennent compte non seulement du mandat bilingue et triculturel de l'Université, mais aussi des besoins du marché afin que nos communautés en profitent au sens le plus large. Accomplir ce qui est nécessaire pour restructurer l'Université exige des efforts et un engagement considérables de la part de toutes les parties. Il est incroyablement important que nous comprenions tous le dur travail qui nous attend. Il n'y a pas de solutions faciles à ces problèmes et il est vital que nous ne perdions pas de temps pour les résoudre.

Nous espérons que, d'ici le 15 avril, la communauté commencera à voir clairement les sujets clés, par exemple, comment les programmes d'enseignement et l'entente de fédération de l'Université seront structurés pour l'automne 2021. D'ici là, nous espérons également nous être entendus sur d'autres conditions clés de la restructuration, y compris avec nos partenaires syndicaux. Nous pourrions ainsi établir des prévisions financières raisonnables et entamer des discussions en vue d'obtenir du financement supplémentaire pour la Laurentienne après la restructuration.

Si nous franchissons certaines étapes vitales pendant la première phase de la restructuration, le 1^{er} mai marquera le début de la deuxième phase. D'ici là, nous espérons que la Laurentienne et ses parties concernées seront parvenues à un consensus sur les principales conditions de cette restructuration, ce qui permettra à l'Université de se créer un avenir financièrement durable et de travailler pour mettre ces changements en œuvre.

C'est également à ce point que la Laurentienne dressera un plan officiel d'arrangements qui indiquera les conditions de son émergence de la protection en vertu de la LACC et la fera progresser vers la viabilité financière.

Le début du trimestre d'automne 2021 marquera le début de la troisième phase de la restructuration en vertu de la LACC qui se reflètera dans la mise en œuvre de la nouvelle structure de l'enseignement. Nous continuerons d'offrir un enseignement de qualité et une expérience étudiante dynamique et ce sera peut-être pour notre population étudiante la première occasion de revenir étudier en personne sur le campus depuis le début de la COVID-19.

Nous avons encore beaucoup de travail à faire. Nous espérons que la restructuration, un chapitre difficile de l'histoire de la Laurentienne, produira une université revitalisée qui non seulement survivra, mais prospérera. C'est en tant que communauté que nous produirons une nouvelle Laurentienne.

Une université où des programmes d'enseignement dynamiques soigneusement choisis s'alignent sur ce que la population étudiante veut apprendre à la Laurentienne.

Où les programmes, l'apprentissage et l'enseignement pour les francophones et les autochtones sont appréciés et mis de l'avant et font partie intégrante du tissu de notre communauté universitaire.

Une université qui continue de conférer des grades à des étudiants de première génération et d'offrir un enseignement dans lequel réside l'avenir et les aspirations des communautés d'ici dans le Nord et de partout au monde.

Robert Haché, Ph.D.
recteur et vice-chancelier de l'Université Laurentienne

NORD DE L'ONTARIO

«Lecce nous avoir nos vacances!»

Le congé de mars est là en esprit

PHILIPPE MATHIEU

Des écoles de la région ont décidé de ne pas totalement abandonner la semaine de relâche pour essayer de passer le temps, oublier le découragement et remonter un peu le moral de tous. Le congé d'hiver aurait eu lieu pendant la semaine du 15 mars, mais a été reporté au 12 avril par le gouvernement. Éléves et membres du personnel doivent attendre un mois pour leur semaine de repos.

«On va célébrer notre vacance de mars tout de même», lance le directeur de l'École secondaire Macdonald-Cartier, Brian Philipow. La semaine aura un slogan original : «Lecce nous avoir nos vacances!», lance le directeur, un nom en référence au ministre de l'Éducation de l'Ontario, Stephen Lecce.

Chaque jour aura son thème, «comme une journée Disney ou une journée de voyage au Mexique». L'enseignement continuera à travers les festivités.





«Les gens sont fatigués. Ils sont déçus qu'ils n'y aient pas de vacances. On veut créer un événement humoristique et plaisant pendant cette semaine-là, pour que les gens ne se concentrent pas sur le fait qu'ils pourraient être en vacances», explique le directeur.

D'autres écoles de la région ont choisi de faire une semaine de vacances à l'école. L'École St-Augustin à Garson tiendra un carnaval ayant comme thème «Partons en voyage». Les élèves seront invités à s'habiller différemment chaque jour. Les élèves participeront à une variété d'activités en respectant les cohortes et

les protocoles en place. Il y aura une chasse au trésor dans la neige, de la glissade, un concours de coloriage et d'autres jeux intérieurs et extérieurs.

L'École St-Paul à Lively organisera des jeux extérieurs par cohortes. Durant la semaine, il y aura des journées thématiques afin de divertir les élèves. «Nous avons cru bon offrir notre carnaval d'hiver aux élèves lors de la semaine qui était prévue pour la semaine de relâche. On veut ainsi mettre l'accent sur le positif et tout le plaisir que l'on peut avoir avec notre grande famille des Scorpions», explique la directrice de l'école, Anik Ledo.

L'école secondaire catholique La Renaissance à Espanola a décidé de faire voyager virtuellement les élèves durant les quatre jours de classe. Dans chaque cours, les enseignants auront une activité pédagogique à compléter avec leurs élèves qui sera rattachée à un pays. Un pays différent sera en vedette chaque jour. Chaque activité complétée donnera une étampe dans le passeport de voyage des élèves.

| Thème | Le lundi 15 mars | Le mardi 16 mars | Le mercredi 17 mars | Le jeudi 18 mars |
|-----------|---|--|--|---|
| Lieu | États-Unis | Hawaï | Irlande | France |
| Habillage | Personnages de Disney ou super héros  | Jupes en paille Chemise hawaïenne Collier Lunettes à soleil Chapeau  | Farfadets, habillement vert et blanc  | Gilets rayés Béret, foulard, couleurs franco-ontariennes  |

L'horaire de la semaine du 15 mars de l'École St-Augustin — Image : Courtoisie École St-Augustin

PARRY SOUND

Une école secondaire francophone à Parry Sound dès septembre

JULIEN CAYOUILLE

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) a voté en faveur de la création d'une école secondaire de langue française à Parry Sound dès septembre 2021. Seulement une classe de 9^e année sera ajoutée à l'École publique aux Quatre-Vents. La résolution a été approuvée lors de la réunion du 25 février.

Dès l'annonce de la création de l'école en 2018, le conseil anticipait la création d'une école secondaire afin de permettre à ses élèves du primaire de poursuivre leur éducation en français au secondaire. Aucune date n'avait cependant été arrêtée. Le conseil voulait d'abord s'assurer que le besoin et le désir seraient bien là.

«Dès la première année, les parents nous ont envoyé une lettre indiquant qu'ils voulaient avoir une école secondaire dès septembre 2021», raconte le directeur de l'éducation du CSPNE, Simon Fecteau. Une lettre similaire a été envoyée cette année. Des parents dont les enfants seront au secondaire plus tard y ont aussi apposé leur signature.

Les discussions entre les parents et le comité de l'école ont commencé en décembre. «Les parents ont été très clairs que oui, ils étaient embarqués dans le projet.»

Il y a présentement trois élèves inscrits en 8^e année à l'É.p. aux Quatre-Vents et qui feront le saut en 9^e année. Il y a quand même une petite possibilité d'avoir un peu plus d'inscriptions.

«On voit qu'il y a des familles de l'extérieur qui ont commencé à venir vers Parry Sound et certains disent clairement à notre direction qu'ils n'auraient pas fait le déménagement s'il n'y avait pas eu une école francophone. C'est encourageant à entendre», rapporte Simon Fecteau.

Une école neuve est loin à l'horizon

En attendant, l'école élémentaire en place grandit déjà rapidement. Le directeur de l'éducation rapporte que, depuis janvier, huit nouveaux élèves se sont inscrits et ont rejoint l'école.

Pour cette raison et pour l'ajout de la classe de secondaire, le conseil négocie déjà avec le propriétaire du centre commercial qui abrite l'école pour obtenir plus d'espace.

Ce centre commercial est un site temporaire et le conseil espère toujours pouvoir construire une école au cours des prochaines années. Leur première demande de financement a été refusée lors de la plus récente ronde de financement d'infrastructures scolaires par le gouvernement.

Le refus n'était pas totalement négatif, «il y avait un peu un bémol non officiel», rapporte M. Fecteau. Le ministère veut donner plus de temps à l'école pour s'implanter, voir comment elle grandit afin de déterminer plus précisément les besoins en espace. Mais peu importe le résultat, l'école élémentaire et l'école secondaire resteront dans le même édifice.

«C'était le début d'un oui», lance Simon Fecteau. Le conseil se prépare déjà à déposer une nouvelle demande lors de la prochaine ronde au printemps.

«Les parents ont été très clairs que oui, ils étaient embarqués dans le projet.»
— Simon Fecteau

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

3-1-1 À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Audience publique n° 1 – dossier n° 751-7/21-01

Description foncière : NIP 73507-1637, parties 1 et 2, plan 53R-17544 dans les lots 9 et 10, concession 4, canton de Capreol (756, promenade Suez, Hanmer)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Proroger un règlement municipal d'utilisation temporaire pendant 3 ans, aux termes de l'article 39.1 de la Loi sur l'aménagement du territoire.

Audience publique n° 2 – dossier n° 751-6/20-26

Description foncière : NIP 73599-0371, parcelle 40720, lot 67, plan M-1023, lot 12, concession 2, canton de McKim (1, promenade Collins, Sudbury)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage des terrains visés de « R1-5 », zone résidentielle 1 à faible densité, à « R2-2(S) », zone résidentielle 2 à faible densité (spécial).

Audience publique n° 3 – dossier n° 751-5/18-5

Description foncière : Lots 64-95, 97-117, 127-175, pièces D et E et partie de la pièce C, plan M-1058, lot 1, concession 3, canton de Balfour (avenue Keith et chemin Pinellas, Chelmsford)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage d'une portion des terrains visés de « R1-5 », zone résidentielle 1 à faible densité, à « R2-2 », zone résidentielle 2 à faible densité, et à « R2-3 », zone résidentielle 2 à faible densité, et conserver une portion nord-est des terrains dont le zonage demeurera « R1-5 », zone résidentielle 1 à faible densité.

AUDIENCE PUBLIQUE :

Avant de formuler une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population, le **lundi 22 mars 2021, dès 13 h**, dans la salle du Conseil ou en participant par voie électronique, à la Place Tom Davies, au 200, rue Brady, à Sudbury.

La réunion aura lieu à distance par voie électronique, conformément à la *Loi de 2001 sur les municipalités*, telle qu'elle est modifiée par la *Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités (loi 187)* et par le décret du 28 mars 2020 ayant modifié la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence*.

Les médias et le grand public peuvent visionner la webémission du Comité de planification sur le site de diffusion continue en direct de la Ville du Grand Sudbury (<https://livestream.com/greatersudbury>).

Observations de la population dans le cadre des audiences publiques

L'accès à la Place Tom Davies a été limité pour aider à enrayer la propagation de la COVID-19. Bien que le public ne puisse assister en personne aux réunions du Conseil municipal et des comités, il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et du Conseil pour la réunion du 22 mars 2021.

- **Soumettre ses commentaires par écrit :** Veuillez transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus d'ici au **vendredi 19 mars 2021 à 16 h** seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion.
- **S'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Comité par voie électronique :** Si vous voulez prendre la parole lors de la réunion du Comité de planification, veuillez en faire la demande au Bureau du greffier municipal à l'adresse greffier@grandsudbury.ca. Veuillez indiquer les renseignements suivants :
 - votre nom (prénom et nom de famille);
 - votre adresse courriel afin que l'on vous envoie une invitation à participer à la réunion par l'entremise de WebEx, qui permet de le faire par ordinateur, appareil mobile ou téléphone;
 - le point à l'ordre du jour sur lequel vous voulez vous prononcer;
 - tout élément visuel, p. ex. des photos ou une présentation PowerPoint.

Malgré les dates limites indiquées ci-dessus, on demande aux membres du public de s'inscrire le plus tôt possible pour en faciliter le processus ordonné ainsi que la réunion.

Après l'audience publique, les membres du Conseil n'accepteront plus d'observations verbales ou écrites. Si vous savez qu'une personne intéressée ou touchée par ces demandes n'a pas reçu le présent avis, nous vous remercions de l'en informer. **On invite les membres du public à transmettre leurs commentaires par écrit avant la date ci-dessus, même s'ils choisissent de s'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion, et ce, afin que les membres du Comité puissent prendre connaissance des commentaires au cas où ils ne pourraient pas se joindre à la réunion.**

Participation par voie électronique pour les gens qui veulent présenter des observations

Sur réception de votre demande visant à prendre la parole lors de la réunion, on vous transmettra les renseignements sur la réunion par l'entremise de WebEx ainsi qu'un mot de passe, et ce, avant la rencontre, y compris un lien vers les ressources d'information pour les personnes utilisant cette plateforme pour la première fois.

Veillez noter qu'un ordinateur ou un appareil de partage de vidéos n'est pas nécessaire pour participer à la réunion via WebEx. Vous pouvez également vous servir d'un téléphone mobile ou d'un téléphone fixe. Un numéro vous sera fourni à cette fin dans le courriel qui vous sera envoyé.

Si ce n'est déjà fait, les personnes qui ont l'intention de participer à la réunion peuvent s'inscrire dans WebEx. Les renseignements suivants vous sont présentés pour examen et pour vous guider durant votre participation à distance à la réunion.

- **Puisqu'un partage d'écrans ne sera pas activé pour les participants durant la réunion, les personnes qui veulent faire une présentation visuelle (PowerPoint ou autre) doivent l'envoyer à l'adresse greffier@grandsudbury.ca.** Le greffier municipal qui anime la réunion transmettra les présentations à partir de son écran pendant la votre. Par conséquent, afin qu'il y ait assez de temps pour l'installation et les essais avant le début de la réunion, **les personnes qui veulent fournir une présentation visuelle**

doivent s'inscrire pour prendre la parole et fournir leurs éléments au Bureau du greffier municipal avant le vendredi 19 mars 2021 à 16 h.

- En vous joignant à la réunion, par téléphone ou en ligne, on vous y admettra en tant que personne présente. On ne vous saluera pas au moment de vous joindre à la réunion. Vous entendrez le déroulement de la réunion et vous verrez l'intervenant actuel (si vous avez accès à la vidéo), mais votre microphone sera désactivé jusqu'à ce que ce soit votre tour de prendre la parole.
- Vous pouvez aussi suivre la diffusion continue en direct jusqu'à ce qu'on vous indique que vous pouvez prendre la parole (le mieux, c'est d'utiliser un autre appareil si vous servez d'un cellulaire), mais vous devez mettre l'alimentation en sourdine afin d'éviter une rétroaction acoustique. À noter qu'il peut y avoir un délai de 5 à 30 secondes entre le déroulement de la réunion et sa diffusion continue en direct.
- Si vous vous joignez à la réunion WebEx par téléphone, **ne mettez jamais votre téléphone sur attente** puisqu'une musique diffusée dans de tels cas le sera en ligne une fois que votre microphone sera réactivé.
- Pour optimiser la qualité de l'appel sur un ordinateur portable, si possible, veuillez utiliser un casque d'écoute avec microphone; sinon, si vous utilisez le microphone de votre ordinateur portable ou votre cellulaire, veuillez parler directement dans le récepteur et n'utilisez pas le haut-parleur.
- Si vous avez des difficultés techniques le 22 mars pour accéder à WebEx, vous pouvez communiquer avec le Bureau du greffier municipal à greffier@grandsudbury.ca ou en composant le 705-674-4455, poste 2471. Veuillez noter que les ressources de la municipalité sont limitées et qu'elle n'est pas en mesure de diagnostiquer des problèmes techniques associés à votre matériel informatique ou à votre connexion internet et qu'elle ne peut s'y pencher.
- **N'oubliez pas que la réunion sera diffusée en continu en direct et archivée de cette façon. Si vous activez votre**

caméra, les participants à la réunion vous verront et vous serez visible durant la diffusion continue en direct.

- **Veillez ne transmettre à personne les détails de la réunion WebEx et ne faites pas non plus sur les médias sociaux.** Ces renseignements s'adressent aux membres du Comité et du Conseil, au personnel expressément désigné, aux auteurs d'une demande (ou à leur représentant) ainsi qu'aux personnes ayant demandé à prendre la parole. Toutes les autres personnes pourront assister à la réunion via sa diffusion continue en direct par la Ville du Grand Sudbury.
- Lorsque le président du Comité les invitera à prendre la parole, les délégations publiques auront cinq minutes pour présenter leurs commentaires. Il est interdit de poser des questions aux membres du Comité (ou le personnel) et de débattre avec eux. Si vous avez des questions, vous pouvez en faire mention durant votre présentation de cinq minutes. Vos commentaires doivent porter directement sur le contenu de ou des rapports faisant l'objet de votre présentation. Les membres du Comité peuvent vous poser des questions de suivi après vos remarques et commentaires, ou ils peuvent demander au personnel de répondre à ce que vous avez dit.
- Nous vous invitons à envoyer vos commentaires écrits pour étude par le Comité, ainsi que votre présentation orale. Veuillez vous reporter aux renseignements fournis ci-dessus sur la façon de transmettre les présentations et commentaires écrits.

Pour plus de renseignements sur ces questions, y compris sur vos droits d'appel, veuillez communiquer avec les Services de planification au 705-674-4455, poste 4295.

Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (<https://agendasonline.greatersudbury.ca/index.cfm?lang=fr>) le 12 mars 2021.

Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : <https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/>.

AVIS DE DEMANDES

concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : 751-6/21-04

Endroit : NIP 73595-0071 et 73595-0254, parcelles 9580 et 13780 S.-E.-S. dans le lot 6, concession 1, canton de McKim (1497, 1499 et 1501, rue Paris, Sudbury)

Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « R3-1 », zone résidentielle à densité moyenne, à « C2 », zone commerciale générale.

Dossier : 751-5/21-01

Endroit : Partie du NIP 73349-2135 dans le lot 1, concession 3, canton de Balfour (route 144, Chelmsford)

Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « C2 », zone commerciale générale, à « R3 Special », zone résidentielle à densité moyenne (spécial).

GRAND SUDBURY

Le Langagier

Une ressource nord-ontarienne plus facilement accessible

JULIEN CAYOUILLE

Grâce à la passion de ses créateurs et l'aide de l'équipe informatique de l'Université Laurentienne, *Le Langagier* est maintenant facilement découvrable et accessible par internet pour ceux qui s'intéressent à l'origine des mots. *Le Langagier* est une ressource sur la langue française produite à Sudbury depuis 1993.

La pandémie a mis un frein à l'envoi par la poste de la version imprimée du *Langagier*. À ce moment, la liste d'envoi de la version électronique était petite et, bien qu'il était sur le site de l'Université Laurentienne, il était extrêmement difficile à dénicher.

«Il est alors apparu urgent d'offrir un accès simplifié au *Langagier* en le rendant interrogeable par moteur de recherche», affirme le rédacteur Pascal Sabourin. Pour lui, il était grand temps de passer à une meilleure accessibilité numérique pour assurer la diffusion. «Le *langagier* a fait appel aux Services informatiques de l'Université afin de réaliser l'indexation du contenu de chaque numéro», ajoute le cocréateur du *Langagier*.

Ainsi, en inscrivant simplement «de langagier» dans un moteur de recherche, le premier résultat vous amènera à la page de la publication sur le site de l'université. Une page qui contient un index des mots explorés au fil des ans, tous les numéros en format PDF et quelques liens utiles pour des recherches de mots en français. Vous pouvez aussi y laisser votre courriel pour le recevoir.

Né dans le Nord

L'idée de créer ce petit guide sur la langue est née lors d'une discussion entre Pascal Sabourin et Ali Reguigui, deux professeurs du département d'études françaises. Ils ont voulu créer une ressource ancrée dans le territoire et dans la langue dans le Nord de l'Ontario.

Le premier numéro est justement consacré à des mots en lien avec l'université. Par exemple : «Recteur vient évidemment de la tradition française (rector latin, qui signifiait littéralement "capitaine d'un navire").»

Par hasard, le numéro de février parle du mot «variant», comme dans notre chronique du Nouveau mot hebdo du 24 février. M. Sabourin nous a d'ailleurs contactés après avoir vu cette chronique.

Pascal Sabourin n'est pas nécessairement un expert en étymologie, mais le domaine l'a toujours intéressé. «Pour répondre à des questions comme : "Pourquoi est-ce qu'on dit ça? Pourquoi le mot est formé comme ça? Est-ce qu'en anglais c'est pareil?"»

Le Langagier a été conçu pour les francophones de l'université, mais l'intention n'a jamais été de limiter sa diffusion. Ainsi, il est envoyé, gratuitement, à ceux qui le demandent.

Il a la particularité d'être écrit en tenant compte du français nord-ontarien et de ses emprunts à la langue anglaise. «Quand tu regardes le grand portrait, tu ne peux pas condamner tout anglicisme. Toute langue qui n'emprunte pas à l'étranger stagne, ne se développe pas», avance M. Sabourin. Il est important d'observer les raisons de l'emprunt et son évolution par le «génie de la langue française».

Pascal Sabourin a travaillé pendant 42 ans à l'Université Laurentienne avant de prendre sa retraite en 2002. Il a été professeur et directeur au sein du département d'études françaises ainsi que doyen de la faculté des humanités dans les années 1980.



Pascal Sabourin
— Photo : Archives

GRAND SUDBURY

Une victoire pour quatre musées de Sudbury

La Société AFM Héritage pourra garder le poste de conservateur qui gère quatre musées de la région du Grand Sudbury : le musée de Anderson Farm, le musée de Copper Cliff, le musée du Moulin à Fleur et le musée de Rayside-Balfour. Suivant la contestation présentée par la Société il y a deux semaines, le comité de finance et d'administration municipal a voté le 3 mars pour réintégrer le financement pour ce poste. La coupe du financement avait été proposée dans la première ébauche du budget de 2021. Le retour du financement a été approuvé pour une année seulement et la recherche de solutions de financement se poursuivra au cours de l'année. Le conservateur se charge de demandes de subventions pour payer les frais d'entretien, d'embaucher les adjoints & étudiants d'été et agit comme intermédiaire pour communiquer avec un employé de la Ville du Grand Sudbury pour obtenir des réparations ou de l'entretien. Sans cet employé, les quatre musées craignaient de ne plus pouvoir fonctionner. (P.M.)



DEVENEZ FAN DU VOYAGEUR SUR FACEBOOK

facebook.com/Journal-Le-Voyageur

INSPECTION

Inspection du Plan annuel des travaux forestiers approuvé pour la forêt Romeo Malette pour la période 2021-2022

Le plan annuel des travaux forestiers approuvé pour la forêt Romeo Malette pour la période allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 est disponible électroniquement, pour examen public, en communiquant avec le RYAM Gestion forestière pendant les heures normales d'ouverture ainsi que sur le Portail d'information sur les richesses naturelles, à l'adresse <https://nrp.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr>, à partir du 15 mars 2021 et pendant toute la durée du plan annuel des travaux forestiers, c'est-à-dire douze mois.

Travaux forestiers prévus

Le plan annuel des travaux forestiers décrit les travaux d'aménagement forestier tels que la construction, l'entretien et la mise hors service de routes, les carrières d'agrégats pour routes forestières, le prélèvement d'arbres, la préparation de terrains, la plantation d'arbres et les soins sylvicoles, qui sont prévus dans la forêt durant la période de 12 mois.

Plantation d'arbres et bois de chauffage

RYAM Gestion forestière s'occupe de la plantation d'arbres dans la forêt Romeo Malette. Pour connaître les possibilités d'emploi comme planteur d'arbres, veuillez vous adresser à Paul Weedon à RYAM Gestion forestière 705 360-1282.

Pour connaître les endroits où l'on peut ramasser du bois de chauffage pour un usage personnel et savoir ce qu'il faut faire pour obtenir un permis à cette fin, veuillez communiquer avec la personne-ressource pour le MRNF indiquée ci-dessous. Pour ramasser du bois de chauffage aux fins de vente, veuillez vous adresser à la personne-ressource pour l'entreprise forestière indiquée ci-dessous.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur le plan annuel des travaux forestiers, pour prendre un rendez-vous pour discuter du plan avec le personnel du MRNF ou pour obtenir de l'information sommaire sur le plan annuel des travaux forestiers, veuillez communiquer avec la personne-ressource pour le MRNF suivante :

Gail Ballak, F.P.I.
Ministère des Richesses naturelles
et des forêts
Bureau de Timmins
5520, route 101 Est, C.P. 3090
South Porcupine (Ontario) P0N 1C0
tél. : 705 465-6274
courriel : gail.ballak@ontario.ca

Lino Morandin, F.P.I.
Surintendant des opérations
RYAM Gestion forestière
Bureau de Timmins
C.P. 1100
Timmins (Ontario) P4N 7H9
tél. : 705 360-7544
courriel : lino.morandin@rayonieram.com

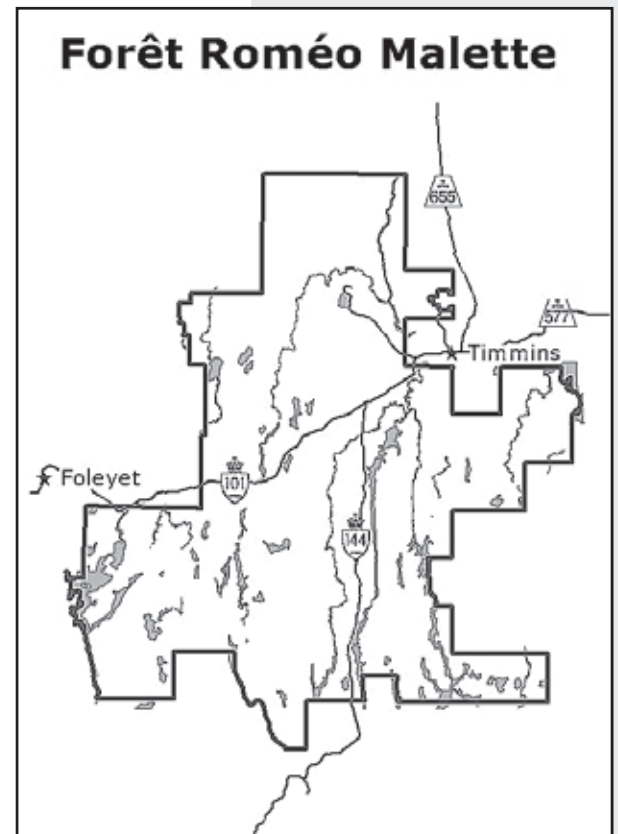
Rester impliqué

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de participer à la planification de la gestion forestière et pour mieux comprendre les étapes de la consultation publique, veuillez consulter le lien suivant :

<https://www.ontario.ca/fr/document/manuel-de-participation-la-gestion-forestiere-des-terres-de-la-couronne-en-ontario/comment-participer-la-gestion-forestiere>

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) recueille des commentaires et des renseignements personnels en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Manuel de planification de la gestion forestière 2020 approuvé par un règlement pris en application de l'article 68 de la *Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne*. Le MRNF et le titulaire de permis d'aménagement forestier durable peuvent utiliser ou échanger entre eux tout renseignement personnel que vous fournissez (adresse postale ou électronique, nom, numéro de téléphone, etc.) pour communiquer avec vous au sujet des commentaires fournis. Vos commentaires seront intégrés au processus de consultation publique et peuvent être communiqués au grand public. Le MRNF peut également utiliser vos renseignements personnels pour vous transmettre de l'information supplémentaire sur cette activité de planification de l'aménagement forestier. Si vous avez des questions sur l'utilisation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec Johanna Lentz au 705-465-6237.

Information in English: Gail Ballak at 705-465-6274.



LE VOYAGEUR A BESOIN DE VOUS!

Notre territoire est grand, notre équipe l'est beaucoup moins.

Nous accueillerons avec plaisir des idées de reportages venant de toutes les communautés francophones du Nord.

Vous avez un sujet et aimeriez vivre dans les souliers d'un pigiste le temps d'un texte? Ce sera un plaisir de vous appuyer et de vous payer pour votre effort.

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Julien Cayouette
1-866-926-3997, poste 6209
levoyageur@levoyageur.ca

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

311 Service À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avis publics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13, dans sa version modifiée. Veuillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation sollicitant la dispense de certaines dispositions du Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, tel que précisé, et que le Comité de dérogation de la municipalité les étudiera dans l'ordre de présentation.

Demande n° A0008/2021

Description foncière : NIP 73575-0245, parcelle 17910, lot 120, plan M-277, partie 1, plan 53R-11845, lot 9, concession 3, canton de Neelon, 2778, rue Raymond, Sudbury

Objet de la demande : Approuver l'agrandissement du logement dérogatoire légal sur les terrains dont l'adresse municipale est le 2778, rue Raymond, en élargissant le tracé au sol existant du logement au moyen de l'agrandissement de 23,56 m² de l'abri d'auto et de la construction d'un rajout de 17,86 m² à l'arrière du logement.

Demande n° A0012/2021

Description foncière : NIP 73586-0475, lot 132, plan 4-S, instrument 105417, lot 7, concession 3, canton de McKim, 207, rue Regent, Sudbury

Objet de la demande : Approuver un nombre insuffisant de places de stationnement, le tout dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0013/2021

Description foncière : NIP 73583-0375, instrument 61017, lot 4, concession 3, canton de McKim, 539, promenade Howey, Sudbury

Objet de la demande : Permettre que les places de stationnement exigées soient situées dans la cour avant de la propriété visée, ce qui déroge au règlement municipal.

Demande n° A0016/2021

Description foncière : NIP 73519-0059, lot 5, plan 53M-1229, lot 7, concession 4, canton de Rathbun, Kimberly Court

Objet de la demande : Approuver la construction d'un logement saisonnier, la marge de reculement de la ligne des hautes eaux d'un plan d'eau navigable et la marge de reculement de la cour avant dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0018/2021

Description foncière : NIP 73354-0348, lot 12, plan M-1142, lot 12, concession 5, canton de Dowling, O, Windy, Onaping

Objet de la demande : Construire un logement saisonnier dont la marge de reculement de la cour arrière dérogera au règlement municipal.

Demande n° A0019/2021

Description foncière : NIP 73366-0090 et partie du NIP 73366-0260, parcelle 17977, lot 11, concession 1, canton de Fairbank, 1946, chemin Fairbank East, Sudbury

Objet de la demande : Démolir et reconstruire un logement saisonnier, une terrasse couverte et un sauna, la marge de reculement de la ligne des hautes eaux d'un plan d'eau navigable, la marge de reculement de la cour avant, le pourcentage de la zone tampon riveraine et la surface construite dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0020/2021

Description foncière : NIP 73369-0035, parcelle 24756, parties 11 et 12, plan SR-508, lot 10, concession 6, canton de Snider, 1124, promenade Perreault, Chelmsford

Objet de la demande : Permettre la construction d'un garage isolé dont la hauteur dérogera au règlement municipal.

Demande n° A0021/2021

Description foncière : NIP 02126-0092, lot 336, plan M-229, partie 2, plan 53R-10751, lot 1, concession 5, canton de McKim, 890, avenue Vine, Sudbury

Objet de la demande : Démolir et reconstruire un garage isolé ayant un tracé au sol dérogatoire légal élargi, une hauteur et une surface construite accessoire dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0022/2021

Description foncière : NIP 73365-0257, lots 5 et 6, plan 53M-1166, parties 8-10, plan 53R-17637, lot 1, concession 1, canton de Trill, 166, chemin Wickie, Sudbury

Objet de la demande : Reconstruire un logement saisonnier, la marge de reculement de la ligne des hautes eaux d'un plan d'eau navigable dérogeant au règlement municipal.

Demande n° A0023/2021

Description foncière : NIP 73481-0827, partie du lot 20, plan M-317, parties 2 et 3, plan 53R-21362, lot 9, concession 3, canton de Dryden, 0, rue Hill, Wahnapiatae

Objet de la demande : Construire un logement unifamilial comprenant un logement secondaire, les marges de reculement de la cour avant et de la cour arrière dérogeant au règlement municipal.

Les personnes s'intéressant à ces questions peuvent assister aux audiences publiques. Elles pourront alors consulter les renseignements additionnels fournis au sujet des demandes. Les audiences publiques auront lieu selon l'horaire suivant.

DATE : MERCREDI, le 17 mars 2021
HEURE : 17 H
ENDROIT : SALLE DE REUNION C-11, PLACE TOM DAVIES 200, RUE BRADY, SUDBURY, par voie électronique

La réunion aura lieu à distance par voie électronique, conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, telle qu'elle est modifiée par la Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités (loi 187) et par le décret du 28 mars 2020 ayant modifié la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence.

Les médias et le grand public peuvent visionner la webémission du Comité de dérogation sur le site de diffusion continue en direct de la Ville du Grand Sudbury (<https://livestream.com/greatersudbury>). Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

On fera uniquement parvenir une copie des décisions concernant les demandes ci-dessus aux personnes qui demandent par écrit un avis de décision à la secrétaire-trésorière.

Observations de la population dans le cadre des audiences publiques

L'accès à la Place Tom Davies a été restreint pour aider à enrayer la propagation de la COVID-19. Bien que le public ne soit pas encouragé à assister en personne aux réunions du Conseil municipal et des comités, il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de dérogation pour la réunion du 17 mars 2021.

- Soumettre ses commentaires par écrit : Veuillez transmettre vos commentaires par écrit à Connie Rossi, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à connie.rossi@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus d'ici au **vendredi 12 mars à 15 h** seront transmis aux membres du Comité de dérogation avant la réunion.
- S'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Comité par voie électronique : Si vous voulez prendre la parole lors de la réunion du Comité de planification, veuillez en faire la demande à Connie Rossi, à l'adresse connie.rossi@grandsudbury.ca. Veuillez indiquer les renseignements suivants :
 - votre nom (prénom et nom de famille);
 - votre adresse courriel afin que l'on vous envoie une invitation à participer à la réunion par l'entremise de *WebEx*, qui permet de le faire par ordinateur, appareil mobile ou téléphone;
 - le point à l'ordre du jour sur lequel vous voulez vous prononcer;
 - tout élément visuel, p. ex. des photos ou une présentation PowerPoint.

Malgré les dates limites indiquées ci-dessus, on demande aux membres du public de s'inscrire le plus tôt possible pour en faciliter le processus ordonné ainsi que la réunion.

On invite les membres du public à transmettre leurs commentaires par écrit avant la date ci-dessus, même s'ils choisissent de s'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion, et ce, afin que les membres du Comité puissent prendre connaissance des commentaires au cas où ils ne pourraient pas se joindre à la réunion.

Participation par voie électronique des gens qui veulent présenter des observations

Sur réception de votre demande visant à prendre la parole lors de la réunion, on vous transmettra les renseignements sur la réunion par l'entremise de *WebEx* ainsi qu'un mot de passe, et ce, avant la rencontre, y compris un lien vers les ressources d'information pour les personnes utilisant cette plateforme pour la première fois. Veuillez noter qu'un ordinateur ou un appareil de partage de vidéos n'est pas nécessaire pour participer à la réunion via *WebEx*. Vous pouvez également vous servir d'un téléphone mobile ou d'un téléphone fixe. Un numéro vous sera fourni à cette fin dans l'invitation par courriel qui vous sera envoyée.

Si ce n'est déjà fait, les personnes qui ont l'intention de participer à la réunion peuvent s'inscrire dans *WebEx*. Les renseignements suivants vous sont présentés pour examen et pour vous guider durant votre participation à distance à la réunion.

- **Puisqu'un partage d'écrans ne sera pas activé pour les participants durant la réunion, les personnes qui veulent faire une présentation**

visuelle (PowerPoint ou autre) doivent l'envoyer à l'adresse connie.rossi@grandsudbury.ca. La secrétaire-trésorière qui anime la réunion transmettra votre présentation à partir de son écran pendant que vous prenez la parole. Par conséquent, afin qu'il y ait assez de temps pour l'installation et les essais avant le début de la réunion, **les personnes qui veulent fournir une présentation visuelle doivent l'envoyer à la secrétaire-trésorière avant le vendredi 12 mars à 15 h.**

- En vous joignant à la réunion, par téléphone ou en ligne, on vous y admettra en tant que personne présente. On ne vous saluera pas au moment de vous joindre à la réunion. Vous entendrez le déroulement de la réunion et vous verrez l'intervenant actuel (si vous avez accès à la vidéo), mais votre microphone sera désactivé jusqu'à ce que ce soit votre tour de prendre la parole.
- Si vous vous joignez à la réunion *WebEx* par téléphone, ne mettez jamais votre téléphone en attente puisqu'une musique diffusée dans de tels cas le sera en ligne une fois que votre microphone sera réactivé.
- Pour optimiser la qualité de l'appel sur un ordinateur portatif, si possible, veuillez utiliser un casque d'écoute avec microphone; sinon, si vous utilisez le microphone de votre ordinateur portatif ou votre cellulaire, veuillez parler directement dans le récepteur.
- **Veuillez ne transmettre à personne les détails de la réunion *WebEx* et ne le faites pas non plus sur les médias sociaux.** Ces renseignements s'adressent aux membres du Comité de dérogation, au personnel expressément désigné, aux auteurs d'une demande (ou à leur représentant) ainsi qu'aux personnes ayant demandé à prendre la parole. Toutes les autres personnes pourront assister à la réunion via sa diffusion continue en direct par la Ville du Grand Sudbury.
- **Lorsque le président du Comité les invitera à prendre la parole, les délégations publiques auront cinq minutes pour présenter leurs commentaires.** Il est interdit de poser des questions aux membres du Comité (ou aux membres du personnel) et de débattre avec eux. Si vous avez des questions, vous pouvez en faire mention durant votre présentation de cinq minutes. Vos commentaires doivent porter directement sur le contenu du ou des rapports faisant l'objet de votre présentation. Les membres du Comité peuvent vous poser des questions de suivi après vos remarques et commentaires, ou ils peuvent demander au personnel de répondre à ce que vous avez dit.
- Outre votre présentation orale, nous vous invitons à envoyer vos commentaires écrits pour étude par le Comité. Veuillez vous reporter aux renseignements fournis ci-dessus sur la façon de transmettre les présentations et commentaires écrits.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être inscrits au procès-verbal du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations divulguées au public.

ONTARIO

EPP en maison de retraite

France Gélinas veut interdire les frais supplémentaires

PHILIPPE MATHIEU

La députée provinciale de Nickel Belt, France Gélinas, a reçu de nombreux appels de résidents de maisons de retraite lui signalant que le prix des équipements de protection personnelle (EPP) pour les employés avait été ajouté à leur facture mensuelle. Elle a pu aider dans le cas d'une maison, mais a lancé une pétition pour signaler le problème au gouvernement et le forcer à agir.

L'histoire a commencé par la maison de retraite Walford à Sudbury. Des résidents lui ont signalé avoir vu des frais de 110 \$ sur chaque facture mensuelle pour couvrir les frais d'EPP des employés. La grande majorité des personnes en maison de retraite vivent sur un revenu fixe et elles n'ont pas les moyens d'absorber une telle augmentation.

«Je leur ai dit oui, je suis d'accord, ce n'est pas juste. Les maisons de retraite ont eu le droit à de l'aide gouvernementale, tant au niveau des taxes, de l'EPP, des frais d'électricité, etc.», explique la députée néodémocrate.

Le désaccord entre les résidents et la maison de retraite Walford a été résolu et les frais ne sont plus chargés depuis quelques semaines.

Par contre, la compagnie Oxford Living, propriétaire de la maison Walford et de bien d'autres en Ontario, a envoyé des lettres similaires aux résidents de ses autres établissements.

Il y aurait également d'autres maisons de retraite dans la province qui ont commencé à facturer des frais d'EPP à ses résidents. Après avoir reçu des appels de plusieurs résidents des maisons de retraite, Mme Gélinas a décidé de créer une pétition pour demander l'interdiction de ces frais.

La députée de Nickel Belt affirme que dans ce cas-ci, la meilleure chose à faire est d'en parler et de signer sa pétition pour qu'elle puisse se lever en chambre pour encourager le gouvernement Ford à mettre en place une interdiction totale.

«Le plus de signatures qu'on a, le mieux c'est. Si suffisamment de personnes demandent la même chose, on a la chance de se faire entendre.» La pétition se trouve sur le site web de la députée (francegelinas.ca).

Photo : Shutterstock



NORD DE L'ONTARIO

Concertation des grandes villes du Nord

PHILIPPE MATHIEU

Les maires des cinq plus grandes municipalités du Nord de l'Ontario se sont rencontrés pour parler de la crise d'opioïdes, des infrastructures pour la toxicomanie, du sans-abrisme, de la COVID-19, des effets du projet de loi C-75 et pour revendiquer que le gouvernement fédéral adopte une position plus claire sur les armes de poing.

Le maire du Grand Sudbury, Brian Bigger, a organisé la rencontre avec ses collègues de North Bay, de Sault-Ste-Marie, de Thunder Bay et de Timmins pour discuter de ces enjeux le 3 mars.

Le groupe fera parvenir des lettres à la province préconisant sa position sur le financement en matière de sans-abrisme et de santé publique.

«Bien que chaque communauté doit faire face à ses propres enjeux, nous avons un terrain d'entente

avec nos voisins du Nord de l'Ontario. Nous sommes unis sur un certain nombre d'enjeux concernant l'ensemble de notre région et ces réunions constituent une excellente occasion d'échanger des renseignements et de prendre des mesures communes», déclare Brian Bigger.

Les décès liés aux opioïdes augmentent

La province de l'Ontario a vu des hausses rapides des surdoses

liées aux opioïdes dès le début de la pandémie. Les territoires des bureaux de santé d'Algoma, de Sudbury et de North Bay-Parry Sound sont les plus touchés en province.

Entre le 16 mars et le 30 juin 2020, le nombre de décès liés aux opioïdes dans la région du Bureau de santé Algoma était proportionnellement le plus élevé en province, avec 16,6 décès par 100 000 habitants. À Sudbury, le total de 27 décès pendant la même période se traduit par 13,5 décès par 100 000 habitants. À North Bay-Parry Sound, 17 décès équivalent à 13,2 décès par 100 000 habitants. Du côté du Bureau de santé Porcupine, il y a eu 7 décès, soit 8,2 décès par 100 000 habitants.

KIRKLAND LAKE

Fermeture de plusieurs centres de détention pour jeunes

ÉRIC BOUILLIER

Le Centre jeunesse Pineger de Kirkland Lake fait partie des 26 établissements qui seront fermés en Ontario dans le cadre d'une vaste restructuration des services de la justice pour la jeunesse. Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a avisé ses partenaires — dont le regroupement des Services à l'enfance et à la famille du Nord-Est de l'Ontario (SFENEO) — de sa décision d'éliminer ou de réduire le nombre de places dans plusieurs centres à l'échelle de la province.

En fonction depuis plus d'un quart de siècle, le Centre jeunesse Pineger fermera ses portes le 30 avril. Le gouvernement justifie sa décision en expliquant que le nombre de jeunes admis en garde ou en détention a connu une réduction marquante de 81 % depuis 2004-2005, environ 8 500 admissions de moins.

L'accent est plutôt mis sur la prévention, la déjudiciarisation et les programmes communautaires. Le gouvernement croit économiser 39,9 millions \$ par année.

«Avant ce changement, le Centre Jeunesse Pineger, qui a une capacité de 12 places, était généralement plein. Ces dernières années, le taux d'occupation a été réduit à environ

20 à 30 %», reconnaît, la coordonnatrice des communications du SFENEO, Mélanie Watson.

«Suivant une analyse des taux d'utilisation des places à l'échelle provinciale et à l'échelon régional, le ministère prend des mesures pour améliorer l'efficacité opérationnelle et pour réorganiser ce secteur de programme», ajoute-t-elle.

Les jeunes des districts de Cochrane et de Timiskaming devront franchir de plus grandes distances pour être admis dans un centre. Dorénavant, la destination des jeunes hommes sera Sudbury. Les jeunes femmes seront plutôt envoyées à Thunder Bay.

Une quarantaine de membres du personnel du Centre Jeunesse

Pineger ont été affectés par l'annonce du gouvernement.

Le député de Kiiwetinoong, Sol Mamakwa, dénonce la politique du gouvernement.

«La fermeture soudaine de 26 centres jeunesse est une décision qui est effrayante et dangereuse. Plusieurs de ces centres (10) sont dans le Nord de l'Ontario. Les jeunes vont se retrouver plus loin de chez eux, de leurs réseaux de soutien et de leurs familles», déplore le porte-parole en matière autochtone et des relations découlant des traités.

«Le gouvernement Ford a une fois de plus démontré qu'il se fiche de la vie des jeunes autochtones et de leurs familles. Cette politique va faire en sorte que le système du bien-être des enfants va devenir une espèce de pipeline vers la prison. C'est un exemple de colonialisme et de racisme institutionnel envers les autochtones.»

Au moment d'écrire ces lignes, une liste exacte des centres touchés n'était pas disponible.

gnO

SVP nourrir les animaux

Stefan St-Laurent

le jeudi 11 mars 2021 à 17 h
RSVP sur gn-o.org

Conférence virtuelle sur Zoom suite à une résidence de création à domicile en janvier/février

Depuis plusieurs années, Stefan St-Laurent produit des œuvres au sujet du monde animal, des tendances anthropocentristes de l'humain, et des possibilités de collaborations créatives entre espèces. Ses questionnements persistent toujours: est-ce possible d'intervenir de façon éthique dans le monde animal?

St-Laurent entamera la conception d'une œuvre interdisciplinaire adaptée pour la scène, et présentera son travail dans le cadre d'une conférence virtuelle.

Co-présentée en partenariat avec



Partenaires



ARTS ET CULTURE

CRITIQUE

*Les sangs***Les mots qui font oublier la violence**CAMILLE
CONTRE

Les sangs (Éditions Leméac, 2013) d'Audrée Wilhelmy est une réécriture du conte de Barbe Bleue. Il raconte l'histoire de sept femmes qui sont les victimes de Féléor Barthélémy Rü, celui qui est surnommé l'Ogre. Sept femmes qui ont eu la malchance de croiser sa route.

Chaque chapitre décrit l'histoire de l'une de ces femmes, soit Mercredi, Constance, Abigaëlle, Frida, Phélie, Lottä et Marie. On

découvre qui elles étaient et d'où elles venaient, mais également la manière dont elles sont mortes aux mains de Féléor. On découvre l'histoire de ces femmes par les carnets qu'elles ont laissés derrière elle.

Violence et désir sont les thèmes principaux de ce roman. Les femmes sont attirées par le monstre qu'est Féléor et ne peuvent échapper à son charme. Il y a également cette attraction que ressent le lecteur en lisant les violences présentes, une attraction qui nous empêche de déposer le roman et de baisser le regard face à ces violences. Une attraction morbide autant présente chez ses femmes que chez le lecteur.

Il y a une empathie qui se crée chez le lecteur

par rapport au personnage de Féléor. La façon dont l'autrice décrit ce personnage arrive à le rendre attachant, malgré les crimes qu'il commet. La beauté de l'écriture d'Audrée Wilhelmy se trouve véritablement dans ce don qu'elle a de rendre le monstre attachant. D'ailleurs, dès les premières pages, le lecteur est envoûté par la beauté du texte.

Pour ceux qui aiment les contes d'enfants traditionnels, ce livre s'adresse à vous. On y retrouve Barbe Bleue dans l'ogre que devient Féléor. Ce livre est une magnifique réécriture du conte.

Détail intéressant : l'édition originale contient des dessins de l'autrice qui représentent certaines plantes. Ils sont uniquement présents dans le carnet de Constance puisqu'elle est une botanique en herbe.

Audrée Wilhelmy a un talent avec les mots et cela transparait dans le roman *Les sangs*. Il ne faut pas avoir peur de ce livre, parce qu'il transporte le lecteur dans une toute autre dimension et brise tous les stéréotypes et préjugés qu'il ou elle peut avoir au début.

La mort peut parfois ne pas être un drame...

NORD DE L'ONTARIO

Prise de parole

Un nouveau livre sur l'urgence climatique

Le livre *En cas d'incendie, prière de ne pas sauver ce livre*, sous la direction de Catherine Voyer-Léger a été publié le 16 février par les Éditions Prise de parole. Il s'agit d'une collection d'essais. «Le feu est pris. Nous sommes de tristes

pyromanes. Devant l'urgence climatique, l'humanité en est à rapailler ses derniers mots. Dégout. Compassion. Lucidité. À quel pouvoir prétend la crise ravage les écosystèmes, bouleverse nos vies? Et la panique, où se loge-t-elle, dans les tripes ou dans la tête?» Il contient des textes de Ying Chen, Céleste Godin, Dave Jenniss, Mishka Lavigne, Le R Premier, Sébastien Lord-Émard, L'Orage, Sonya Malaborza, Laurent Poliquin, Jonathan Roy, Gisèle Villeneuve et Ouanessa Younsi avec une préface de Catherine Voyer-Léger. (P.M.)



Les rencontres sociales peuvent avoir des effets mortels.

Restez chez vous pour freiner la COVID-19.
Pour en savoir plus, consultez ontario.ca/covid-19-fr

Payé par le gouvernement de l'Ontario

Ontario 

ARTS ET CULTURE

GRAND SUDBURY

Théâtre du Nouvel-Ontario

Deux mois sous les feux d'un 50^e

Les deux plus récentes activités annoncées par le Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO) sont en lien avec la pièce qui lui a donné naissance : *Moé j'viens du Nord 'stie*. Cette création d'étudiants de l'Université Laurentienne a eu 50 ans en février et l'anniversaire sera souligné par un échange entre les générations et un successeur spirituel. (J.C.)

Une rencontre entre une partie de l'équipe originale de la pièce légendaire et des étudiants du Programme de théâtre de l'Université Laurentienne aura lieu le 25 mars à 17 h sur Facebook (lien Zoom disponible sur demande). Denis St-Jules, Pierre Bélanger, Thérèse Boutin, Gaston Tremblay, Robert Paquette et Conrad Morin discuteront contexte, acteur-créateur, création et technologie avec les étudiants Maël Bisson, Michael Lemire et Andrea Clermont.

Cette discussion précède la présentation de la création *Quoi si, moé 'ssi j'viens du Nord 'stie*. On connaît maintenant les dates de cette création cha-peauté par le TNO, exécutée par huit étudiants du programme de théâtre et avec l'appui d'une armée d'artistes invités. Elle sera un écho moderne de la pièce originale, tout aussi ancrée dans son époque.

Les représentations de *Quoi si, moé 'ssi j'viens du Nord 'stie* sont prévues du 21 au 24 avril. Plus de détails sur le format de la présentation et la vente des billets restent à venir, puisque bien des choses pourraient changer d'ici là en raison de la pandémie.

La diffusion de Dramaturgie en chantier se poursuit aussi avec la 2^e rencontre le 30 mars à 19 h sur Facebook. Charlotte L'Orage (Ottawa), Merlin Simard (Toronto) et Alex Tétréault (Sudbury) parleront cette fois de l'aspect citoyen du statut d'artiste.



André Paiement, Gaston Tremblay et Denis Courville — Photo : Archives

GRAND SUDBURY

Passer la Nuit en ligne

Avec le retour du Grand Sudbury en zone rouge, les Concerts la Nuit sur l'étang ont immédiatement pris la décision de présenter le spectacle 2022 en ligne seulement. Les représentations dans la salle Trisac et au Pied du Rocher du Collège Boréal sont annulées. La salle Trisac sera donc transformée en salle d'enregistrement. «Cette année nous servira de tremplin pour nos projets d'avenir en vue du 49^e anniversaire de La Nuit sur l'étang à la Place des arts du Grand Sudbury 2022 et le 50^e anniversaire de la Nuit en 2023», affirme le directeur général, Pierre Paul Mongeon. Les billets pour la diffusion en différé (en format HD et 360°) sont toujours en vente à la billetterie du TNO : letno.ca. (J.C.)

SUDBURY

SVP nourrir les animaux avec la GNO

PHILIPPE MATHIEU

Une «conférence performative» de Stefan St-Laurent sera présentée le 11 mars par la Galerie du Nouvel-Ontario (GNO). M. St-Laurent a des éléments de performance et de la documentation à présenter en lien avec son projet *SVP nourrir les animaux*, comme «des images aussi pour raconter des anecdotes sur les différents projets que j'ai faites en Indonésie», décrit-il.

Stefan St-Laurent a vécu une expérience inoubliable en 2015 grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada pour commencer son projet *SVP nourrir les animaux*. Il a visité des réserves naturelles en Indonésie sur l'île de Bali.

«J'ai recouvert mon corps de la nourriture d'animaux et je faisais des offrandes au monde animal. Je me mettais par terre et j'avais une caméra qui était souvent accrochée dans un arbre ou un truc du genre, explique-t-il. Les animaux venaient manger sur mon corps. J'ai fait ça avec des tortues marines, des oiseaux, des papil-

lons, des poissons sous l'eau. J'ai été un peu partout.»

M. St-Laurent s'inspire d'une question d'éthique entre les relations animales et humaines. «J'ai toujours mes questionnements en tant qu'artiste : «est-il possible d'intervenir d'une façon éthique dans le monde animal?» C'est une question qui nourrit toujours mon projet», souligne-t-il.

L'artiste prépare actuellement une pièce de théâtre du projet *SVP nourrir les animaux*, qui durera environ une

heure. Elle devrait être en production l'année prochaine.

La conférence aura lieu sur la plateforme Zoom à 17 h et est gratuite. Le lien est disponible sur le site web de la GNO (gn-o.org) et sur leur page Facebook.



Photo promotionnelle du projet *SVP nourrir les animaux* — Photo : Stefan St-Laurent

GRAND SUDBURY

La pandémie inspire le Forum Avantage Numérique

PHILIPPE MATHIEU

Le Carrefour francophone et la Slague ont annoncé la tenue du Forum Avantage Numérique du 21 au 24 avril. Il s'agit d'une semaine de conférences, d'ateliers, de spectacles et de réflexion concernant un monde de plus en plus virtuel et en ligne.

L'inspiration est venue de la relation avec le numérique qui est toujours en évolution, mais augmentée par la pandémie. Le Forum se concentrera sur trois axes. «Il s'agit soit du milieu des affaires, du savoir ou de la culture, tout en lien avec les nouvelles technologies numériques et ses impacts sur notre société, en particulier le Nord de l'Ontario», dit le directeur général et culturel du Carrefour francophone, Stéphane Gauthier.

La série de conférences a été adaptée pour répondre aux questions d'une grande partie de la

population, soit des milieux communautaire, associatif, de l'éducation ou même du milieu coopératif. «Comme on est des territoires un peu isolés, les technologies numériques sont à la fois une grande opportunité, mais aussi elles présentent de l'inconnu et du risque. C'est une organisation de réflexion sur ces questions-là», souligne-t-il.

Les exemples de conférences incluent 20 conseils pour la pleine conscience (*mindfulness*) avec Frank Bach de Headpsace, une formation pour vendre vos idées grâce à des histoires efficaces par

la Factory, Comment faire la morale aux robots? avec le chercheur en éthique Martin Gibert, le concert *CAGE* de Dan Bédard (un hommage au compositeur John Cage) et Désavantage numérique, une conférence sur la violence sur internet par Manal Drissi.

La venue du Forum Avantage numérique à Sudbury est prévue depuis un an. Il est organisé par une communauté qui vise le développement de l'écosystème numérique du Croissant boréal (Nord de l'Ontario francophone, Abitibi-Témiscamingue, Baie-James). Le WikiClub du Croissant Boréal est aussi leur initiative.

Le passeport au Forum se vend pour 20 \$ au site web forum.avantagenumerique.org. Il donne accès à 15 conférences et 2 spectacles.



CENTRE D'INFORMATION JURIDIQUE DE L'ONTARIO

ONTARIO LEGAL INFORMATION CENTRE

1-844-343-7462
centreinforejuridique.ca

Profitez de 30 minutes
gratuites avec un avocat

Service gratuit et confidentiel
En ligne ou par téléphone !

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Les signes de la perte de l'audition

LE VOYAGEUR journal

Dans 90 % des cas, la perte de l'audition est reliée à l'âge. La perte n'est pas instantanée non plus; elle apparaît discrètement et devient de plus en plus grave avec le temps, si bien que la personne affectée s'y habitue progressivement et n'a conscience de la diminution de son ouïe que lorsque la perte est plus sévère.

Si vous avez remarqué depuis le début du port obligatoire du masque que vous avez plus de difficulté à comprendre les gens qui en portent un, c'est peut-être que vous avez une perte d'audition que vous n'aviez pas encore remarquée. Les masques coupent une partie des ondes sonores, ce qui peut amener la voix d'une personne tout juste sous la barre de ce que vous pouvez entendre facilement. Peut-être aussi que vous aviez inconsciemment pris l'habitude de regarder la bouche des personnes avec qui vous parlez pour vous aider à comprendre, ce qui n'est plus possible.

La perte d'audition n'est pas un phénomène rare. Dans une étude de 2012-2013, Statistique Canada a mesuré une perte auditive chez 19 % des gens âgés de 20 à 79 ans testés. Environ 10 % des répondants âgés de moins de 50 ans pré-

sentaient une perte auditive. Par contre, chez les 70 à 79 ans, c'était 65 % qui avaient échoué le test.

La même étude a aussi démontré que les gens ont tendance à sous-estimer leur propre perte auditive. Avant cette étude, Statistique Canada se fiait à l'autodéclaration des problèmes auditifs pour évaluer le nombre de Canadiens affectés. Moins de 4 % de la population générale déclarait alors avoir des problèmes auditifs, alors que l'on sait maintenant que le vrai chiffre est 19 %.

Les signes

Pour agir avant qu'il ne soit trop tard, il est bon de savoir reconnaître les signes de la baisse auditive; pour soi, mais aussi pour les autres. Voici quelques façons de déceler une perte d'audition à partir des activités quotidiennes :

- Difficultés à suivre une conversation dans un environnement bruyant, comme un restaurant ou une réunion de famille, on demande plus souvent de répéter;
- Difficultés à entendre les voix au téléphone;
- Tendance à tourner un peu la tête lorsque la personne essaie d'en écouter une autre;
- Se tenir un peu à l'écart lors des événements sociaux;
- Le son de la télé est très élevé, ou plus élevé qu'avant;
- Ne plus entendre certains petits bruits, comme des sonneries, les voitures qui passent devant la maison, les oiseaux...;
- Les voix graves, plus fréquentes pour les hommes, sont plus difficiles à comprendre que les voix plus aiguës des femmes et des enfants, ou vice versa;
- Confondre régulièrement des mots qui se ressemblent, comme dix et six;
- Répéter les mêmes histoires au lieu de poser des questions ou poursuivre la discussion entamée.

Entendez tout, sans effort

SERVICES OFFERTS EN FRANÇAIS

- S'adapte à tous les environnements sonores
- Se branche à tous les appareils Bluetooth
- Se recharge facilement

Venez nous voir pour votre essai sans risque de la dernière technologie auditive.



Sudbury
AUDIOLOGY CLINIC
Est. 1978

sudburyaudiologyclinic.com

845, rue Regent, bureau 102 à Sudbury
825, prom. McKinnon à Espanola

NOUVEAU 1679, rue Main à Val Caron

705-673-2885

AU SERVICE DE LA RÉGION DE SUDBURY DEPUIS 1978.

SPORTS

SUDBURY

Un nouveau chapitre dans le programme de baseball des Voyageurs

ÉRIC BOUTILLIER

Les Voyageurs de Sudbury évolueront dans une nouvelle ligue de baseball cet été. L'équipe deviendra la neuvième formation de la Première ligue de baseball de l'Ontario (PBLO), un circuit amateur qui se définit comme étant parmi les plus performantes en Amérique du Nord, entre autres pour le volume de joueurs développés au niveau universitaire et pour le repêchage dans les Ligues majeures de baseball (MLB).

Depuis quelques saisons, de nombreux joueurs du nord de la province ont gagné de l'expérience en jouant contre des équipes expérimentées de la Ligue élite de baseball de l'Ontario (ELBO). Mais pour l'entraîneur-chef de l'équipe de moins de 18 ans des Voyageurs, Jean-Gilles Larocque, le moment était propice pour passer à la prochaine phase dans la construction d'un programme de baseball dans le Grand Sudbury.

«Je trouvais que c'était le temps pour un changement pour pousser un peu plus nos athlètes. Je vois le potentiel qu'on a dans la communauté, surtout au niveau local. Les joueurs sont plus jeunes et sont exposés maintenant qu'on a [une équipe à l'Université] Laurentienne et l'ancien terrain de gazon artificiel des Blue Jays», indique M. Larocque.

«Notre premier match pour l'équipe de moins de 18 ans, on va jouer contre les Badgers de London le 1er mai. Leur lanceur, il lance à 92, 93 miles à l'heure et joue pour l'équipe canadienne. On n'avait pas ce niveau de compétition dans l'autre ligue», précise-t-il.

«La ELBO est une excellente ligue avec de bons joueurs, entraîneurs et arbitres. Tout allait bien. Mais je trouvais qu'il était temps d'aider nos athlètes afin qu'ils puissent voir des lanceurs comme ça. Ça va leur aider à comprendre que c'est comme ça qu'il faut s'entraîner pour jouer à la Laurentienne, ailleurs au pays ou aux États-Unis.»

Les Voyageurs devront parcourir de longues distances pour disputer leurs matchs à l'extérieur de la ville du nickel. Les Sudburois seront regroupés avec des équipes provenant de London, Oakville, Ottawa, Sarnia, Tecumseh, Toronto et même l'école King's Edge en Nouvelle-Écosse.

SAULT-STE-MARIE

L'équipe Jacobs dans la course pour une place en éliminatoires

L'équipe du Nord de l'Ontario a été en mesure de remporter deux de ses trois premières parties au tournoi de curling masculin Brier. La fin de semaine dernière, l'équipe de Brad Jacobs a gagné 11-3 contre l'équipe de Dustin Mikkelsen du Yukon et 7-5 contre Gregory Skaug des Territoires du Nord-Ouest. La formation manitobaine de Mike McEwen a cependant vaincu la délégation nord-ontarienne par une marque de 8-5. L'équipe Jacobs affrontera l'équipe du Manitoba de Jason Gunnlaugson mercredi et la formation ontarienne de Glenn Howard de Penetanguishene jeudi. Le Nord de l'Ontario devra se classer dans le top huit afin de prendre part aux séries éliminatoires de ce championnat national de curling. (É.B.)



L'équipe Jacobs — Photos : Courtoisie Curling Canada

STURGEON FALLS

L'aréna sera-t-il rebaptisé?

ÉRIC
BOUTILIER

Dianne Labbé, une résidente de Nipissing Ouest, aimerait proposer un changement de nom de l'aréna de Sturgeon Falls pour rendre hommage à son père, Marcel Labbé.

Dans une lettre envoyée au conseil municipal, elle a tenté de faire valoir ses nombreuses contributions au développement de la municipalité et du complexe sportif que les résidents connaissent aujourd'hui.

M. Labbé, un mécanicien de machines fixes, est arrivé à Sturgeon Falls en 1957 pour travailler dans la papetière Abitibi. Par contre, peu de temps après son arrivée, il a constaté qu'il y avait de véritables lacunes en matière d'installations récréatives dans sa nouvelle communauté d'accueil. Il pensait surtout à ses trois enfants qui n'avaient pas d'endroit où jouer.

Au cours des quatre prochaines décennies, M. Labbé a travaillé pendant un nombre incalculable d'heures pour tenter de rectifier

cette situation. À l'époque, il avait fait du porte-à-porte afin de sensibiliser les résidents aux avantages d'un centre récréatif pour l'ensemble de la communauté.

«Pendant toute sa vie, sa motivation était d'améliorer la communauté. Il avait reconnu qu'il y avait un besoin pour un complexe sportif et pour un directeur des parcs et loisirs», explique Mme Labbé.

En 1963, il a été élu pour la première fois au conseil municipal. Un an plus tard, la ville a amorcé les travaux de construction d'un aréna.

M. Labbé a été conseiller pendant 31 ans. Pendant ses nombreux mandats, il a continué à appuyer diverses initiatives, dont la construction de l'hôpital, de logements abordables et pour aînés ainsi que la consolidation

du poste de police, de la caserne de pompiers, de l'hôtel de ville et de la bibliothèque municipale.

«Pour le complexe qui existe aujourd'hui, c'est vraiment *Dad* et *Mom* — avec l'aide d'autres membres du comité directeur — qui ont toujours poussé pour trouver l'argent et prélever des fonds pendant des années. Sans lui, le projet aurait pu tomber à l'eau.»

Pour l'instant, le conseil municipal ne prendra pas de décisions concernant un changement de nom de l'aréna de Sturgeon Falls. La municipalité est en train de réviser sa politique en matière de noms de ses actifs dans l'ensemble de la communauté.



Photo : Éric Boutillier



Centre de santé communautaire de Timmins

58 - 1500, promenade Riverside | Timmins ON P4R 1A1
(T) : 705-269-CSCT (2728) | (SF) : 844-979-CSCT (2728) | Télécopieur : 705-269-2729

Le Centre de santé communautaire de Timmins (CSCTimmins) offrira des services de soins primaires en français ainsi que des programmes de prévention, d'éducation et de promotion de la santé aux résidentes et aux résidents de la région de Timmins. Le CSCTimmins recherche une personne dynamique pour occuper le poste de :

INFIRMIÈRE PRATICIENNE / INFIRMIER PRATICIEN

NATURE DU POSTE : Permanent, à temps plein (35 heures / semaine)

SALAIRE ANNUEL : selon l'échelon établi par le CSCTimmins

RESPONSABILITÉS :

- Dans le contexte d'une équipe multidisciplinaire, offrir des soins de santé primaire aux clients et clientes de tous les âges, et ce, dans le cadre de pratique de l'infirmier(ère) praticien(ne) (IP), incluant l'évaluation (ex. : examens physiques, triage), le diagnostic, le dépistage, l'aiguillage, l'éducation, les traitements (incluant pharmacologique) et les suivis;
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire afin de planifier, d'implanter, de coordonner et d'évaluer les soins aux patients en consultation avec les patients et leur famille; et
- Participer à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'éducation et de promotion de la santé offerts au Centre et dans la communauté.

FORMATION ACADÉMIQUE REQUISE:

- B.Sc.Inf., Certificat d'infirmier autorisé/infirmière autorisée appartenant à la catégorie spécialisée (IACS) et détenant un permis en règle décerné par l'Ordre des infirmiers et infirmières de l'Ontario.

EXPÉRIENCE :

- Expérience en milieu hospitalier et/ou communautaire

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES :

- Posséder un minimum de niveau avancé de compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit en français;
- Connaissances et expérience en promotion et en éducation de la santé, ainsi qu'en évaluation de programmes; et
- Connaissances des ressources communautaires, particulièrement celles de la santé et des services sociaux.

APTITUDES :

- Relations humaines et interpersonnelles, spécialement en lien avec la performance d'une équipe interdisciplinaire;
- Planification, organisation, coordination, gestion de temps et évaluation;
- Résolution de problèmes et prises de décisions;
- Bonne connaissance des ordinateurs;
- En mesure de travailler des heures flexibles;
- Possession d'un permis de conduire valide de l'Ontario et accès à une voiture; et
- Une vérification judiciaire sera exigée avant l'embauche.

LIEU DE TRAVAIL :

Timmins et municipalités environnantes

Veillez faire parvenir votre lettre de motivation et votre CV en français, avant 16h le 1 avril 2021 à l'attention de :

Sylvie Gélinas, superviseure des soins primaires

Courriel : sylvie.gelinas@csctimmins.ca

Seules les personnes dont la candidature a été retenue pour une entrevue seront contactées!

COORDONNATRICE/COORDONNATEUR
DU PROGRAMME DE PASSEPORT BILINGUE

NORTH BAY, BRACEBRIDGE, OU TIMMINS, ON

AFFICHAGE DE POSTE # 1627-21-2

Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au:
www.lereseaudaideauxfamilles.ca

COORDONNATEUR
OU
COORDONNATRICE CLINIQUE BILINGUE

SITE FLEXIBLE (NORTH BAY, STURGEON FALLS, BRACEBRIDGE,
SUNDRIDGE, PARRY SOUND, OU TIMMINS, ON)

AFFICHAGE DE POSTE # 1599-21-3

Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au:
www.lereseaudaideauxfamilles.ca



Veillez visiter notre site Web pour
obtenir des renseignements au sujet
de tous les postes offerts actuellement.

311 Service

La Ville du Grand Sudbury s'est engagée à fournir un excellent accès à des services et un leadership solide dans le développement social, environnemental et économique de notre communauté. Nous invitons toute personne intéressée à travailler au sein d'un milieu municipal dynamique à prendre connaissance des possibilités d'emploi suivantes et à y postuler.

**Ambulancière paramédicale ou ambulancier
paramédical de niveau avancé (10)**

et/ou

**Ambulancière paramédicale ou ambulancier
paramédical de premier niveau (10)**
Division : Services paramédicaux

Numéro de la possibilité d'emploi : EX21-135
Date de clôture : Le 24 mars 2021 à 16 h 30

La Ville du Grand
Sudbury est un employeur
souscrivant au principe de
l'égalité d'accès à l'emploi.
Nous remercions toutes les
personnes qui poseront
leur candidature mais
nous communiquerons
uniquement avec celles
retenues pour une entrevue.

Physiothérapeute
Division des services des soins de longue
durée - Manoir des pionniers

Numéro de la possibilité d'emploi : EX21-142
Date de clôture : Le 16 mars 2021 à 16 h 30

Inspectrice ou inspecteur des bâtiments (2)
Division : Services du bâtiment

Numéro de la possibilité d'emploi : EX21-138
Date de clôture : Le 23 mars 2021 à 16 h 30

HOROSCOPE

SEMAINE DU 14 AU 20 MARS 2021

SIGNES CHANCEUX DE LA SEMAINE :
CANCER, LION ET VIERGE

- ♈ BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)**
Dynamique et enthousiaste, vous réussirez à faire croître vos revenus ou à vous faire plaisir en double. Vous aurez les moyens de vous gâter et de vous faire dorloter; peut-être qu'une semaine de vacances serait mémorable.
- ♉ TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)**
Pour éviter toute mauvaise surprise concernant votre situation financière, prenez le temps de réfléchir et de vérifier vos factures. Une erreur pourrait se glisser et occasionner des désagréments par rapport à un montant d'argent.
- ♊ GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)**
Il est toujours important de réfléchir longuement avant de s'engager dans une nouvelle aventure qui changerait le quotidien. De plus, de nouvelles options se présenteront au fur et à mesure que la semaine avancera.
- ♋ CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)**
Vous recevrez une foule de propositions pour faire un grand nombre d'activités plus intéressantes les unes que les autres. N'oubliez toutefois pas de prendre un peu de repos, du moins de vous détendre.
- ♌ LION (24 JUILLET - 23 AOUT)**
Au travail, en famille et entre amis, on vous mandatera pour organiser un évènement qui rassemblera beaucoup de monde, au point d'en être un solide casse-tête. La communauté vous demandera également une implication.
- ♍ VIERGE (24 AOUT - 23 SEPTEMBRE)**
Vous entreprendrez une forme de spiritualité; ce sera également pour développer une vie sociale plus active et rencontrer des gens plus enrichissants. De nouvelles amitiés se formeront, tout comme un mieux-être bénéfique.
- ♎ BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)**
Vous réussirez enfin à mettre les priorités aux bonnes places. Vous terminerez sûrement une longue période de procrastination, et vous mettrez maintenant de l'avant les changements que vous souhaitez depuis longtemps.
- ♏ SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)**
En couple, vous parlerez abondamment de vacances, ce qui vous incitera à vous renseigner davantage au sujet de certaines destinations qui vous intéressent depuis longtemps afin de mieux les découvrir.
- ♐ SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)**
À la moindre inquiétude au sujet de votre santé, prenez le temps de voir votre médecin afin de passer tous les tests nécessaires. Tout ira bien, ou alors vous recevrez des soins extraordinaires vous permettant de guérir rapidement.
- ♑ CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)**
Au travail, votre sens de l'initiative vous fera décrocher une entente à long terme avec les personnes concernées. Cette situation corrigera la plupart de vos soucis financiers et vous effacerez quelques dettes.
- ♒ VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)**
Au bureau ou à la maison, il faudra faire de nombreux compromis pour que tout le monde puisse retrouver l'harmonie. Vous devrez apprendre à aiguïser votre patience à travers une confusion presque chaotique.
- ♓ POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)**
Faites-vous de l'excès de zèle? Il y a des jours où il faut se respecter et éviter d'outrepasser ses limites. Il faut penser à soi-même avant de se dévouer pour les autres. Un membre de la famille sera des plus exigeants.

MOT CACHÉ

THÈME : CHEZ LE DENTISTE / 8 LETTRES

- | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|--|--|---|---|------------------------------|---|-----------------------------------|--|------------------|---------------------------------|-----------------------|--|--|----------------------------|-----------------------------|---|--------------------|
| A ABCÈS ACRYLIQUE | B BLANCHIMENT BOUCHE BROCHES BROSSAGE BRUXISME | C CABINET CANAL CANINE | D DÉCHAUSSEMENT DENTIER DOULEUR | E ÉMAIL EXAMEN EXTRACTION | F FACETTE FLUOR | G GEL GENCIVE GINGIVITE GREFFE GRINCEMENT | H HALEÏNE HYGIÉNISTE | I IMPLANT INCISIVE INFECTION INFLAMMATION IVOIRE | L LAIT | M MÂCHOIRE MOLAIRE | N NETTOYAGE | O OBTURATION OCCLUSION ORTHODONTIE | P PALAIS PARODONTIE PARTIEL PLAQUE PONT PROTHÈSE PULPE | R RACINE RAGE | S SAGESSE SOIE | T TARTRE TISSU TRAITEMENT | U ULCÈRE |
|--------------------------------|--|--|---|---|------------------------------|---|-----------------------------------|--|------------------|---------------------------------|-----------------------|--|--|----------------------------|-----------------------------|---|--------------------|

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N | N | O | M | S | D | E | C | H | A | U | S | S | E | M | E | N | T | H | I |
| E | O | R | E | A | I | E | V | I | S | I | C | N | I | F | B | E | A | P | M |
| T | I | T | E | V | C | A | P | A | R | T | I | E | L | R | S | L | A | E | P |
| T | T | H | M | L | I | H | L | I | A | M | E | U | O | I | E | R | C | I | L |
| O | A | O | S | G | E | C | O | A | E | I | O | S | A | I | P | U | R | T | A |
| Y | R | D | I | I | N | I | N | I | P | R | S | H | N | T | U | E | Y | N | N |
| A | U | O | X | N | N | V | L | E | R | A | C | E | O | I | L | L | L | O | T |
| G | T | N | U | G | O | O | A | M | G | E | C | E | U | A | P | U | I | D | N |
| E | B | T | R | I | R | I | N | E | S | A | I | M | E | L | E | O | Q | O | O |
| T | O | I | B | V | U | R | A | E | N | G | E | R | O | N | C | D | U | R | I |
| N | N | E | N | I | O | E | C | I | R | S | A | B | A | L | I | E | E | A | T |
| O | B | E | E | T | C | B | N | U | S | G | L | E | G | C | A | C | R | P | A |
| I | R | U | M | E | A | E | R | E | E | D | I | P | S | U | C | I | A | E | M |
| T | O | S | A | I | F | I | G | N | O | I | S | U | L | C | C | O | R | R | M |
| C | C | S | X | A | H | A | E | X | T | R | A | C | T | I | O | N | G | E | A |
| E | H | I | E | C | S | C | C | R | T | N | E | M | E | C | N | I | R | G | L |
| F | E | T | C | A | B | I | N | E | T | N | O | P | B | O | U | C | H | E | F |
| N | S | E | F | F | E | R | G | A | T | R | A | I | T | E | M | E | N | T | N |
| I | P | R | O | T | H | E | S | E | L | T | A | R | E | I | T | N | E | D | I |
| E | T | S | I | N | E | I | G | Y | H | B | E | T | E | P | L | A | Q | U | E |

SOLUTION DU MOT CACHÉ DU 3 MARS : QUARTIER

ABONNEMENTS

Composez le 705-673-3377, poste 6200
ou écrivez à administration@levoyageur.ca
en indiquant votre nom, adresse, numéro
de téléphone et courriel.

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| PAPIER | PAPIER ET PDF |
| 1 an = 60 \$ | 1 an = 75 \$ |
| 2 ans = 100 \$ | 2 ans = 120 \$ |
| 3 ans = 135 \$ | 3 ans = 155 \$ |
| PDF SEULEMENT | AINÉS - PAPIER |
| 1 an = 25 \$ | 1 an = 50 \$ |
| 2 ans = 35 \$ | 2 ans = 80 \$ |
| 3 ans = 50 \$ | 3 ans = 105 \$ |
| | À L'ÉTRANGER |
| | 1 an = 125 \$ |

SUDOKU

JEU N° 708

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 6 | | 4 | 1 | 5 | |
| | | 6 | | | | | 9 | |
| | | | | 8 | | | | 4 |
| | 8 | 3 | | 4 | 5 | 2 | | |
| 9 | 4 | 1 | 7 | | | | | |
| 2 | 5 | | 3 | | | | 4 | 9 |
| | | 9 | 5 | 2 | 1 | | | 8 |
| 3 | | 4 | 8 | | | | 2 | 7 |
| | 2 | | 4 | 3 | | | | 6 |

NIVEAU : FACILE

RÈGLES DU JEU :

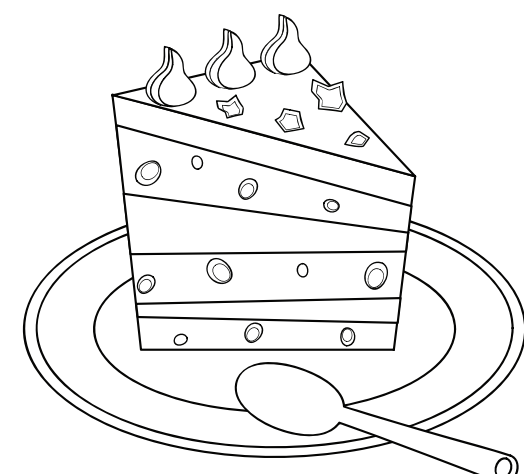
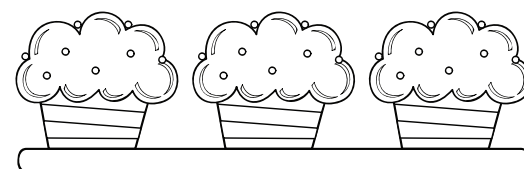
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 707

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 2 | 7 | 1 | 9 | 4 | 5 | 8 | 3 |
| 3 | 9 | 4 | 8 | 6 | 5 | 7 | 1 | 2 |
| 1 | 5 | 8 | 3 | 2 | 7 | 6 | 4 | 9 |
| 8 | 6 | 5 | 9 | 3 | 2 | 1 | 4 | 7 |
| 7 | 1 | 5 | 3 | 8 | 9 | 2 | 8 | 6 |
| 6 | 1 | 2 | 7 | 4 | 8 | 5 | 6 | 3 |
| 4 | 8 | 1 | 6 | 5 | 9 | 2 | 3 | 7 |
| 2 | 3 | 9 | 7 | 1 | 4 | 8 | 6 | 5 |
| 5 | 7 | 9 | 2 | 8 | 3 | 4 | 1 | 6 |

COLORIAGE



OPTIONS POUR
ABONNEMENTS MULTIPLES



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**



VIRGINIATOWN

École catholique St-Louis Des tâches éducatives qui captent l'intérêt des jeunes

La science et la technologie amusent les élèves de tout âge à l'École catholique St-Louis de Virginiatown.



Photo : Courtoisie

TIMMINS

École catholique Don-Bosco Moi, je dis oui à l'amitié!

Pendant le mois de février, l'École catholique Don-Bosco a organisé une campagne de bienveillance intitulée «Oui à l'amitié» dans le but de promouvoir les comportements positifs à l'école. Au cours du mois, en fin de journée, chaque élève

devait faire une réflexion personnelle, indiquer un geste de gentillesse et/ou de bienveillance qu'il ou elle a fait pendant la journée et déposer sa carte dans une boîte pour le tirage du vendredi. Les 13 gagnants de classe ont reçu un certificat

de reconnaissance pour leur participation. Parmi ces 13 gagnants, une personne par semaine a été choisie pour recevoir un prix, soit une carte-cadeau d'une valeur de 25 \$. Félicitations à tous les élèves de l'école pour leur belle participation!



Le gagnant de la semaine du 1^{er} février : Léo, maternelle — Photos : Courtoisie



Le gagnant de la semaine du 15 février : Mila, 2^e année



Le gagnant de la semaine du 8 février : Aryanna, maternelle



Le gagnant de la semaine du 22 février : Brianna, 6^e année

MOONBEAM

École catholique St-Jules S'adapter tout en gardant le sourire

La distanciation nous force à trouver de nouvelles stratégies pour la lecture et le travail en groupe. À l'École catholique St-Jules, on garde le sourire... même s'il est sous notre masque!

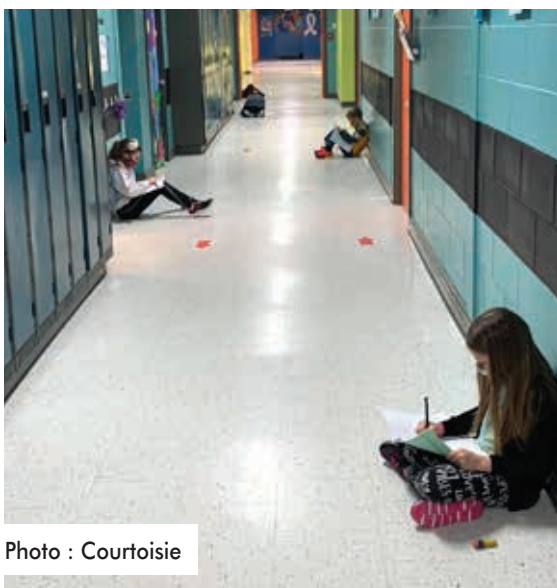


Photo : Courtoisie



Venez découvrir ce que nous avons à offrir à votre enfant au Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières!

- un accueil chaleureux
- des situations d'apprentissage authentiques et motivantes pour tous
- des centres d'apprentissage dynamiques
- des services de garderie avant et après l'école
- de l'activité physique quotidienne
- de l'enseignement des valeurs chrétiennes dans un contexte authentique et chaleureux
- un milieu franco-ontarien riche et valorisant pour tous

Pour en connaître davantage, communique avec le Conseil ou l'école catholique de ton quartier.

INSCRIPTION POSSIBLE EN TOUT TEMPS !



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**



www.cscdgr.education

800 465-9984

**Viens explorer nos
tournées virtuelles
et découvrir
l'excellence de
nos programmes
et services!**

cspgno.ca



Conseil scolaire public du
Grand Nord de l'Ontario



Conseil scolaire public du
Grand Nord de l'Ontario



Conseil scolaire public
du Nord-Est de l'Ontario
cspne.ca

PERSONNALITÉ À DÉCOUVRIR AU CSPGNO

Michelle Duquette

Secrétaire à l'École de la Rivière-des-Français

BIO

Michelle est une bonne vivante qui aime sa communauté. Elle travaille et vit à la Rivière-des-Français depuis plus de 23 ans. Elle est aussi une fière grand-maman de 11 petits enfants! Elle connaît tous les enfants dans la communauté. Au début de sa carrière, elle était secrétaire dans le milieu médical, mais cela fait plus de 28 ans qu'elle travaille au CSPGNO et plus de 23 ans qu'elle est à l'école de la Rivière-des-Français.



Photos : Courtoisie

MÉTIER

Selon Michelle, pour être secrétaire d'école il faut aimer les gens et bien les accueillir, surtout les jeunes. À titre de secrétaire, elle veille au bon fonctionnement de l'école. Elle passe les commandes pour les fournitures scolaires, elle prépare les rapports pour le conseil et pour le ministère, elle appuie les familles avec les nouvelles inscriptions et prépare aussi les cérémonies des finissantes et finissants. Elle va même au-delà de ses tâches. Elle enseigne des chansons aux petits de l'école élémentaire et les accompagne autant que possible. Pour Michelle, c'est ça le sentiment d'appartenance!

MOMENT COUP DE CŒUR

Pour Michelle, les moments les plus émouvants sont lorsqu'elle assiste à la cérémonie des finissantes et finissants. Elle dit connaître la plupart des élèves depuis qu'ils sont tout petits et elle les a vu grandir dans la communauté. Elle est fière de leur succès et d'y avoir contribué à sa manière!



PROFIL

MUSIQUE FRANCO :
Marie-Mai et
Patrick Norman

**RECOMMANDATION
DE PAGE FB :**
Page de l'École secondaire
de la Rivière-des-Français
@rivieredesfrancais

PASSETEMPS :
Jouer au golf avec sa mère

PASSION :
Passer du temps sur l'eau
et voyager



METS FAVORI :
Steak d'orignal
ou de chevreuil

DESSERT FAVORI :
Crème glacée à la pistache

**SI TU ÉTAIS
UN SUPER HÉROS :**
Wonder Woman

TON MESSAGE AUX

Parents...

Merci de nous faire confiance
avec vos petits trésors!

Élèves...

Rêvez grand!

Collègues...

Vous êtes ma deuxième famille
et je vous aime!

RÉALISATIONS

Michelle a connu plusieurs changements au sein de l'école au cours des 23 dernières années. Elle a vu quelques directions d'école, elle se souvient de l'ajout des 7^e et 8^e années à l'école et éventuellement de l'ajout de la nouvelle école élémentaire de la maternelle à la 6^e année. Elle a vu l'édifice se métamorphoser et plusieurs partenaires communautaires se greffer à l'école.

Sa plus grande réalisation a sans doute été d'avoir fait autant partie de la vie scolaire de l'école. Que ce soit pour des voyages scolaires organisés ou des événements de célébration au sien de l'école, elle a toujours été là pour sa communauté scolaire!





SPANISH

École Sainte-Anne L'importance de fêter les moments spéciaux

À l'École Sainte-Anne (Spanish), les journées spéciales et thématiques se fêtent en grand! Tout récemment, les élèves de l'école ont célébré 100 jours d'école ainsi que la St-Valentin. Les élèves ont participé à de nombreuses activités tout en suivant les protocoles établis. Ils se sont amusés lors de bricolages planifiés, de bingo diffusé à travers l'école par le biais de Teams et lors du partage de Valentins de façon virtuelle. Même si tout se fait différemment cette année, la communauté scolaire continue de fêter les moments spéciaux. Nous sommes, après tout, une grande famille dont les membres s'aiment les uns les autres.



Le 100^e jour d'école a été célébré avec des bricolages personnalisés — Photo : Courtoisie

NORD-EST ONTARIEN

Des outils technologiques d'apprentissage pour les élèves du secondaire

Engagé à appuyer l'apprentissage de ses élèves et leur permettre d'acquérir les habiletés requises pour exceller dans le XXI^e siècle, le Conseil scolaire catholique Nouvelon a déployé des ordinateurs portables dans toutes ses écoles secondaires. Ayant accès à un outil d'apprentissage, les élèves du secondaire pourront développer davantage les compétences et habiletés essentielles qui les soutiendront dans leur avenir. Les élèves des écoles secondaires suivantes ont accès à un ordinateur portable : É.s.c. Jeunesse-Nord, É.s.c. Trillium, É.s.c. Champlain, É.s.c. La Renaissance, É.s. Notre-Dame-du-Sault, Carrefour Options+, Collège Notre-Dame, É.s. du Sacré-Cœur, É.s.c. l'Horizon et l'É.s. Saint-Joseph. La prochaine phase du déploiement auprès des élèves des écoles élémentaires du CSC Nouvelon sera complétée au cours de l'année scolaire. Alors que les élèves de la 5^e à la 12^e auront accès à un portable, les élèves de la 1^{re} à la 4^e année seront équipés d'un iPad. Tout comme les élèves du secondaire, les élèves de la 1^{re} à la 8^e année auront accès à un outil d'apprentissage pour la durée de leur séjour au CSC Nouvelon. Les élèves de la maternelle et du jardin auront accès à un centre technologique intégré dans leur salle de classe.



Les élèves de l'É.s. du Sacré-Cœur ont reçu leur ordinateur portable — Photo : Courtoisie

HORNEPAYNE

École Saint Nom de Jésus Se réunir via le virtuel pour apprendre et s'amuser

Qui dit que nous ne pouvons pas nous regrouper? Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'École Saint Nom de Jésus (Hornepayne) sont divisés en cohorte. Dans une petite école, et même dans une petite communauté, les élèves se connaissent tous. Cependant, à l'école, où la santé de tous a priorité, ils ne peuvent pas se fréquenter aussi souvent qu'ils le feraient en temps normal. Les enseignantes formidables ont trouvé une solution; le virtuel! À l'occasion, tous les élèves se regroupent afin de jouer,

apprendre et présenter des activités. Les trois classes ont pu se réunir pour jouer au bingo et à Fais-moi un dessin. Ils ont aussi assisté à des présentations en plus d'assister à diverses célébrations pastorales. De cette façon, les plus vieux demeurent des modèles accessibles pour les plus jeunes. Nous voulons promouvoir la francophonie au sein de l'école; quoi de mieux que de féliciter l'effort en voyant un élève s'améliorer. Nous avons certainement l'intention de continuer cette pratique gagnante jusqu'en juin!

Fais-moi un dessin. — Photo : Courtoisie



ST-CHARLES

École St-Charles Borromée Le 100^e jour d'école

Lors de la 100^e journée d'école, les élèves et le personnel de l'École St-Charles Borromée ont beaucoup vieilli. Ils ont aussi eu la chance de participer à plusieurs activités afin d'approfondir leurs connaissances du chiffre 100, et ce, malgré leur vieillesse. Les élèves et le personnel ont pu se déguiser, compter le nombre de céréales dans une boîte individuelle de Froot Loops et construire une structure en utilisant 100 objets. Tous ont pu s'imaginer à 100 ans en énumérant ce qu'ils feront à cet âge, construire des lunettes en forme de 100, mais surtout s'amuser tout en apprenant! Quelle belle façon de célébrer 100 jours d'apprentissage!



Photo : Courtoisie

L'inscription VIRTUELLE à la maternelle se poursuit !



Communiquez avec l'école près de
chez vous pour inscrire votre enfant !

vie communautaire

RIVIÈRE DES FRANÇAIS



RIVIÈRE DES FRANÇAIS

Avoir soif pour le hockey junior

ÉRIC BOUTILIER

Les partisans des Rapides de Rivière des Français semblent vraiment s'ennuyer de l'expérience d'aller voir une partie de hockey en personne. Depuis le début de cette saison «ir»régulière, la formation de la Ligue de hockey junior A du Nord de l'Ontario (NOJHL) n'a disputé que quatre matchs à domicile; trois en novembre et un en février.

Les amateurs doivent trouver d'autres façons de suivre la progression des Rapides, car le club ne peut accueillir qu'une cinquantaine de spectateurs dans les gradins de l'aréna de Noëlville. Afin de mieux saisir leur état d'esprit, Le Voyageur a recueilli des témoignages de partisans qui espèrent reprendre leur siège et encourager l'équipe locale bientôt.

«Je manque grandement l'expérience d'assister aux matchs des Rapides. Je viens de Hearst où le hockey fait partie de la vie. J'ai adoré pouvoir continuer de suivre une équipe depuis que nous sommes déménagés et, en plus, j'avais la chance de voir l'équipe de ma ville natale en compétition de temps en temps. On aimait



bien aussi voir les jeunes s'améliorer au courant de l'année et avoir la chance de les rencontrer parfois dans l'aréna et ailleurs dans la communauté.

«En plus, être nouveau dans la région, cela

nous permettait de rencontrer des gens qui apprécient le hockey autant que nous! Les sorties sont plutôt limitées l'hiver, les parties de hockey nous donnaient la chance d'avoir une *date night*. On utilise Facebook présentement pour suivre la progression de l'équipe».

— Michelle Côté

«L'expérience en personne nous manque, c'est certain. Nous avons toujours aimé l'aspect social d'une partie de hockey. C'était surtout une sortie pour moi et mon épouse, car on avait la chance d'aller souper ou prendre un bon café ou une boisson. Notre fils, Brandon Hass, joue pour les Rapides depuis les deux dernières années. C'est très difficile de ne pas être là pour voir en personne un match, car nous aimons bien les encourager [dans les gradins]. On surveille l'équipe de loin grâce à notre abonnement à HockeyTV, mais ce n'est pas pareil.»

— Roxanne et Steve Hass



Un match de janvier 2020 entre les Lumberjack de Hearst et les Rapids de la Rivière des Français — Photo : Éric Boutillier

RIVIÈRE DES FRANÇAIS ET SUDBURY EST

Un projet d'art communautaire pour rehausser le moral

ÉRIC BOUTILIER

Le Centre de santé Univi invite les résidents de la Rivière des Français, St-Charles et Markstay-Warren à contribuer au développement d'une grande mosaïque.

L'organisme a besoin d'un coup de main pour peindre une centaine de pièces qui formeront la base de cette œuvre d'art.

Depuis déjà plusieurs mois, le Centre Univi travaille de façon ardue pour bâtir et créer la murale. Elle mesurera 3,66 m (12 pieds) de largeur et 2,44 m (8 pieds) de hauteur. Par contre, avant de pouvoir la mettre



Le concept de la mosaïque — Photo : Courtoisie

en vitrine, les pièces devront être recouvertes avec des couleurs spécifiques pour obtenir l'image souhaitée : un paysage. «Les gens viennent chercher une trousse avec leurs morceaux. Si quelqu'un travaille sur la section de l'eau, ils vont devoir utiliser des couleurs dans le bleu. S'ils travaillent sur le soleil, ça va être dans le jaune et orange. Ils peuvent peindre ce qu'ils veulent dessus, pourvu qu'ils restent dans les couleurs spécifiées», explique l'agente en santé communautaire du Centre Univi, Joanne Violette.

«Une fois qu'on va ramasser les trousseaux, on va remettre toute la mosaïque ensemble. De là, on va voir le résultat du projet : une scène nature dans laquelle le soleil, c'est le logo du Centre».

Les organisateurs aimeraient créer un sentiment d'appartenance et de fierté chez les résidents de la région. Ils espèrent aussi renverser les effets du confinement, comme la fatigue, l'isolement et l'ennui,

qui perdurent chez certaines personnes depuis le début de l'hiver.

«L'idée était de rapprocher nos communautés et d'avoir un projet où les gens pourraient travailler à partir de leur maison. Avec l'état de la pandémie, les gens cherchent toujours des choses à faire. Ce projet-là, on pensait que ça pourrait probablement réunir nos communautés», dit Mme Violette.

«On a développé des trousseaux que les gens peuvent ramasser et travailler lorsqu'ils ont le temps. C'est un petit projet qu'ils font individuellement, mais à la fin, ça va les rapprocher. Ils travaillent tous sur le même projet, même si c'est de leur propre maison.»

Le Centre Univi a récemment reçu le feu vert des élus de Rivière des Français pour afficher l'œuvre dans le jardin communautaire de Noëlville au mois d'avril. Éventuellement, la mosaïque pourrait être exposée en rotation à Noëlville, Alban, St-Charles, et Markstay-Warren.



**Bourse
Caisse Alliance**

**Nos jeunes...
bâtisseurs de bonheur**

**Tu es inscrit.e à un programme postsecondaire?
Présente ta demande de bourse entre
le 1^{er} et le 31 mars 2021!**

**Formulaire disponible à la Caisse ou
au caissealliance.com**

vie communautaire SUDBURY



GRAND SUDBURY

Enfin une vraie pratique après un an d'attente

JULIEN
CAYOUE

La formation d'hygiéniste dentaire fait partie des programmes pour lesquels il est essentiel de se pratiquer dans des conditions aussi près de la réalité que possible. La clinique d'hygiène dentaire du Collège Boréal n'avait pas pu recevoir de clients depuis mars 2020. Les visites ont heureusement pu reprendre le 20 février et elles seront prolongées jusqu'en juin pour permettre aux étudiantes de 2^e et 3^e année de reprendre le temps perdu.

«La clinique étudiante d'hygiène dentaire représente le stage interne pour nos étudiantes», précise la

coordonnatrice du programme d'hygiène dentaire du Collège Boréal, Debbie-Anne Coutu. «Les étu-

diantes développent leurs habiletés cliniques en travaillant sur mannequin et collègue et, grâce de l'appui de la clientèle, les étudiantes sont en mesure de parfaire leurs compétences cliniques afin d'être prêtes pour le marché du travail.»

Les étudiantes ont la chance de faire des stages d'observation dans des bureaux de dentistes et d'autres types de stages, mais la clinique est l'endroit principal où elles peuvent

parfaire les techniques qu'elles ont apprises, et ce, sous la supervision de professionnels.

Une visite différente

La clinique permet aux étudiantes de voir des clients qui ont des dentitions et des problèmes différents. La participation du public est donc importante. On y offre plusieurs des mêmes services que chez les dentistes, mais il faut s'attendre à y passer plus de temps. On demande aux clients de prévoir au moins trois rendez-vous — parfois plus — et chacune des visites peut facilement durer 2 h 30. Simplement pour laisser plus de temps aux étudiantes pour apprendre.

Avec l'appui des professeurs, d'hygiénistes dentaires autorisés à la pratique autonome et de dentistes, elles examinent la santé buccodentaire des clients, font des diagnostics, préparent des plans d'interventions puis font le nettoyage et prodiguent les conseils appropriés, indique Debbie-Anne Coutu.

L'hygiène dentaire est plus que de nettoyer les dents et les gencives. Les étudiantes apprennent à donner des conseils en lien avec le tabagisme et l'alimentation

tout en tenant compte de la santé générale du patient.

De plus, grâce aux dentistes associés à la clinique, des interventions plus complexes peuvent être faites auxquelles les étudiantes peuvent assister.

Bienvenu aux clients

Le recrutement de clients va bien pour l'instant, mais il y a encore des places de disponibles. Plus elles ont de clients, plus les 8 étudiantes de 2^e années et les 9 étudiantes de 3^e année auront la chance de se pratiquer.

Il y a des frais pour devenir client de la clinique du Collège Boréal : 15 \$ par personne ou 25 \$ pour une famille, peu importe combien de personnes demeurent sous le même toit.

La clinique est donc rouverte depuis quelques semaines. À partir du 15 mars, il sera possible d'obtenir des rendez-vous les lundis et mardi en après-midi et en soirée jusqu'au 28 mai. Il y a aussi les mercredis en soirée qui seront disponibles jusqu'au 16 juin.

Pour plus de détails ou pour prendre rendez-vous, il faut composer le 705-521-6021 ou écrire à dentaire@collegeboreal.ca.



Les locaux de la clinique d'hygiène dentaire du Collège Boréal ont été rénovés afin de respecter les règles les plus strictes de santé publique pour accueillir des clients. Les nettoyages produisent des aérosols, alors leur propagation doit être contrôlée. — Photo : Courtoisie



Des gens de confiance...



DAVID LAPLANTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL



CHANTAL
BOURGEOIS



ANDRÉ
RAINVILLE



CHRISTINE
GAGNÉ



CAROLINE
DURAND



KAITLYN
PROULX



JADEN
STEPHEN



SUDBURY



HANMER



CHELMSFORD